

LE PETIT CORPATUS



CORPS 1930

RL
Rue des Fossés

MARS/AVRIL 2000

N°159

22 JANVIER 2000

PRESENTS : MM. CARDIN, FRANCOU-CARRON, REYNIER, BOULANGER, CROCHON, DUMENIL, GONSOLIN, PASDRMADJIAN, PELLISSIER.

ABSENTS : CORBY, TISSOT, CALVAT.

REPRESENTES : MM. ROUX, GARAUD.

Secrétaire de Séance : M. FRANCOU-CARRON.

Ordre du Jour :

- I)- Convention permanente ONF-Mairie.
- II)- Devis adduction d'Eau au Coin.
- III)- Convention d'Etude Centre d'Appels.
- IV)- Travaux relatifs à l'ancienne Maison de Retraite.
- V)- Contrat avec l'entreprise GROS.
- VI)- Enfouissement lignes électriques au bord du Lac.
- VII)- Arrêté tableau d'avancement de grade et création du grade de rédacteur principal.
- VIII)- Tarifs Emplacement Marché.
- IX)- DGE2000.
- X)- Questions diverses.

D)- CONVENTION PERMANENTE OFFICE NATIONAL DES FORÊTS/MAIRIE :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la collaboration existant entre l'ONF et la Commune pour la protection, la maintenance et la mise en valeur de la forêt communale bénéficiant du régime forestier ; cette collaboration avait été définie par convention et, sur la demande de la Commune, une nouvelle convention est proposée par l'ONF précisant les conditions dans lesquelles seront dorénavant confiées à l'ONF la réalisation de travaux et les missions d'expert. Après délibération, le Conseil Municipal approuve les termes de la convention et charge le Maire de signer cette convention avec l'ONF.

II)- ADDUCTION D'EAU HAMEAU DU COIN :

Le Maire fait part au Conseil Municipal des problèmes rencontrés par l'alimentation en eau du Hameau du Coin : l'eau de la source alimentant le réseau est fréquemment de qualité médiocre et l'origine de la pollution ne peut être définie de manière précise. De plus, la source étant située plus bas que le hameau, une pompe est nécessaire pour amener l'eau jusqu'au réservoir principal ; cette pompe ayant besoin d'un entretien et d'une alimentation électrique dont les coûts ne cessent d'augmenter.

EDF demande actuellement le renforcement de la ligne alimentant la pompe.

La nécessité d'utiliser une autre source pour alimenter Le Coin devient aujourd'hui pressante et pour cette raison un devis a été établi pour alimenter le Hameau du Coin directement par le réseau principal communal :

Coût de cette opération : 296 850 FHT soit 358 001,10FTTC. Après délibération, le Conseil Municipal, considérant que l'adduction d'eau potable du Hameau du Coin actuelle est source de pollution, donne son accord pour raccorder Le Coin au réseau principal et charge le Maire de rechercher auprès du Conseil Général et de l'Agence de Bassin l'octroi de subventions les plus élevées possibles.

II)- CONVENTION D'ETUDE PREALABLE POUR LE PROJET DE CENTRE D'APPELS :

Le Maire rappelle que l'Agence pour le Développement de la Matheysine s'est vu confier par Charbonnages de France la gestion d'un fond pour le financement d'études préalables à la réalisation de projets en région matheysine : ce fond peut intervenir pour une étude préalable relative à l'implantation sur CORPS d'un Centre d'Appels. L'Agence de Développement de la Matheysine propose de passer entre elle, la Commune de CORPS et le consultant chargé de l'étude, le Cabinet TODOMODO, une

« convention d'études préalables » définissant les modalités d'exécution de cette étude et en particulier son coût : 55 000FHT soit 66 330FTTC. Avec prise en charge à 50% par l'Agence soit : 27 500 FHT, Et participation du Conseil Général pour 22 500 FHT,

Le solde payé par la Commune de CORPS, soit : 16 330 F.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur le texte de la convention proposée, en rappelant que cette étude sera payée sur les crédits du Budget 2000 et en une seule fois, après remise du rapport final et charge le Maire de signer le texte de la convention.

Le Maire charge d'autre part M.PASDRMADJIAN de procéder auprès des entreprises locales à une évaluation du montant des travaux nécessaires à la mise en état des bâtiments de l'ancienne Maison de Retraite pour leur utilisation future dans le cadre du projet de Centre d'Appels. Ce projet prévoit une enveloppe de 800 000 F pour financer des formations ainsi que l'achat de matériels pour la création sur CORPS d'un Centre d'Appels de 10 positions. Les modalités de financement de ces 800 000 F seront précisées ultérieurement.

IV)- CESSIION DE L'ANCIENNE MAISON DE RETRAITE :

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'Etablissement Public « Maison de Retraite de CORPS », propriétaire des bâtiments de l'ancienne Maison de Retraite par acte administratif de cession gratuite en date du 16 Août 1984, passé entre la Commune de CORPS et la Maison de Retraite Intercommunal de CORPS, est favorable pour la cession, à titre gratuit, de l'ancien appartement du Directeur au SIVOM de CORPS et du grand bâtiment de l'ancienne Maison de Retraite à la Commune de CORPS.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition, à titre gratuit, du grand bâtiment de l'ancienne Maison de Retraite et charge le Maire de signer l'acte administratif de cession

gratuite, acte qui sera rédigé par le secrétariat du SIVOM.

V)- CONTRAT AVEC L'ENTREPRISE GROS POUR LA DECHETTERIE :

Document non parvenu pour la réunion du 22/01/2000 : sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

VI)- ENFOUISSEMENT LIGNES ELECTRIQUES AU BORD DU LAC :

Un devis sera demandé à EDF pour estimer le coût des travaux à effectuer pour enterrer les lignes BT et MT près du Lac ; ces travaux pouvant être subventionnés en partie par le SE38 et la convention de partenariat avec EDF.

VII)- CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de l'avis favorable donné par la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère en date du 14 Décembre 1999 pour l'accès d'un agent au grade de Rédacteur Principal, la nomination à ce grade suppose la création préalable du grade de Rédacteur Principal. Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la création du grade de Rédacteur Principal et charge le Maire d'effectuer les démarches relatives à cette création et de prendre, le moment venu, l'arrêté de nomination de l'agent concerné.

VIII)- TARIFS MARCHE

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de réviser les tarifs de location pour les emplacements occupés par les commerçants pour le marché du Jeudi.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de fixer le prix de location au mètre linéaire à 3,00F,
- de porter le prix du ticket à 6,00F.

Ces tarifs entrant en vigueur le 1^{er} Mars 2000.

IX)- DGE 2000 :

L'inscription d'opérations subventionnables au titre de la DGE doit se faire avant le début Février

2000 : parmi les projets en cours (déchetterie, travaux de réfection préau Ecole), on examinera ceux qui pourraient bénéficier de cette dotation.

X)- QUESTIONS DIVERSES :

1°) Compte-rendu des Opérations en cours avec Territoire 38 au 31/12/1999 :

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du document envoyé par Territoire 38 récapitulant les opérations inscrites dans sa comptabilité pour un montant de : 210 476,70 F, dont le détail est le suivant :

Lotissement « Les Vignes » :

	99 999,98 F
Micro-Centrale :	86 837,59 F
ZA Les Chaux :	8 081,91 F
Réseau d'Irrigation :	15 657,22 F
TOTAL /	210 576,70 F.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le compte-rendu présenté et conformément à la délibération du 23 Décembre 1998 prévoyant le paiement des sommes dues à Territoire 38 : 670 000 F en 1999 et le solde en 2000 donne son accord pour le paiement du solde pour un montant de 210 576,70 F.

2°)- Information est donnée sur la reconduction de l'Opération "Printemps de l'Environnement" :
Dans la semaine du 20 au 26 Mars 2000, une opération « nettoyage de Printemps » est mise en place sous l'égide de la DDAF avec des actions déterminées.

3°)- Classe Péniche :

Les Ecoles envisagent de partir en classe découverte en péniche sur le Canal du Midi du 19 au 23 Juin 2000 : le projet pédagogique est présenté à l'Assemblée ; il fait apparaître un coût par enfant de 1680 F. Les enseignants sollicitent une participation de chaque Mairie de 450 F par enfant : Accord du Conseil Municipal pour les élèves de CORPS.

4°)- Demande de M.RIVIERE Nicolas :

Pour avoir l'autorisation de stationnement pour son taxi : Accord du Conseil Municipal.

5°)- Autres sujets évoqués :

- Réfection façade de l'Eglise : l'entrepreneur sera contacté

pour un démarrage des travaux à envisager au plus tôt.

- Le point est fait sur l'état d'avancement de l'Opération Centre-Bourg : la valeur des propriétés à acquérir est de 1 110 000 F ; il faut maintenant évaluer le rez-de-chaussée destiné aux commerces avant de signer les promesses d'achat.

19 FEVRIER 2000

PRESENTS : MM. CARDIN, FRANCOU-CARRON, REYNIER, BOULANGER, GONSOLIN, ROUX GARAUD, PELLISSIER.
ABSENTS : CORBY, CROCHON, PASDRMADJIAN, TISSOT, DUMENIL, CALVAT.

Secrétaire de Séance :
M. GARAUD.

Ordre du Jour :

- I)- Contrat d'enlèvement et de recyclage des déchets avec l'Entreprise GROS.
- II)- Centre d'Appels : projet investissement et fonctionnement : délégation SMIME.
- III)- Projet rénovation Bibliothèque.
- IV)- Animateur Village du Livre.
- V)- Projet de remise en état salle d'animation ancienne Maison de Retraite.
- VI)- Aménagement jardin ancienne Maison de Retraite.
- VII)- Forfait annuel de location pour les emplacements sur le marché.
- VIII)- Contrat de maintenance de l'appareil de traitement de l'eau par ultra-violets.
- IX)- Questions diverses.

D)- CONTRAT D'ENLEVEMENT ET DE RECYCLAGE DES DECHETS AVEC L'ENTREPRISE GROS :

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du texte du contrat proposé par l'Entreprise GROS pour la location de 2 bennes pour la déchetterie et pour le vidage de ces 2 bennes.

La location des bennes se monte à 350FHT par mois.

Le vidage des bennes coûtera 2450FHT pour la benne de 35M3 et 1500FHT pour la benne de 20M3.

Au prix du service location + vidage, il faut rajouter une taxe sur les activités polluantes de 60,00FHT la tonne (environ 400FHT pour les 2 bennes).

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur le texte de la convention présenté et charge le Maire de signer les documents concernés.

II)- CENTRE D'APPELS :

-a) Projet :

Considérant la programmation de l'Opération « Vercors Trièves Matheysine » dans le cadre de la convention Fonds Social Européen LEADER II Rhône-Alpes, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : - autorise la Maire, sous réserve de l'octroi des subventions, à signer une convention définissant les conditions d'attribution d'aide des fonds FSE destinés à la mise en œuvre du projet dénommé « Formation au Télémarketing » entre l'Etat représenté par M. le Préfet, Mr Yves PILLET, Président du groupe d'Action Locale (GAL) et la Commune de CORPS.

Le coût du projet est de 800 000F, subventionné comme suit :

Conseil Général : 250 000F
Fond Social Européen : 400 000F
FIBM : 150 000F

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2000.

- dit que toutes modifications à cette convention fera l'objet d'un avenant.

-b) Appel d'Offres :

- Considérant la délibération relative au projet de Centre d'Appels et le fait que la totalité des subventions escomptées ont reçu confirmation de leur attribution,

- Considérant qu'il est nécessaire de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert pour la dévolution de ces travaux, compte tenu des règles du Code des Marchés Publics et notamment les seuils réglementaires ;

- Considérant la nécessité de réaliser un dossier de consultation des entreprises pour cet appel d'offres, Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire :

- Autorise la Maire à lancer la consultation sous la forme d'un marché d'appel d'offres ouvert,

- approuve le règlement de cette consultation,

- approuve le cahier des charges pour la réalisation de cette opération,

- autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la passation de ces marchés avec l'entreprise retenue par la Commission d'Appel d'Offres.

-c) Réfection des locaux Ancienne Maison de Retraite :

Pour l'accueil futur du Centre d'Appels, des travaux sont nécessaires afin d'utiliser le bâtiment de l'ancienne Maison de Retraite.

Le coût de ces travaux serait de l'ordre de 1 200 000FHT.

Ces travaux pourraient être réalisés par le SMIME, mandataire de la Commune de CORPS, Maître d'ouvrage.

Il faudrait pour cela signer une convention avec le SMIME, précisant notamment le calendrier prévisionnel de déroulement du chantier et le financement détaillé de cette opération.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour confier au SMIME les travaux de réhabilitation de l'ancienne Maison de Retraite et charge le Maire de préparer avec le SMIME le texte de la convention à soumettre à l'Assemblée lors d'une prochaine réunion.

III)- PROJET DE RENOVATION BIBLIOTHEQUE :

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu, pour établir les dossiers de demande de subventions, d'actualiser le plan de financement des travaux de rénovation de la bibliothèque.

Le nouveau plan de financement envisagé est le suivant :

Coût total des travaux :
831 000FHT
Participation Etat : 249 300FHT
Participation Conseil Général :
166 200FHT
Fonds Européens 5B : 125 000FHT
Autofinancement Commune :
290 500FHT.

Après délibération, le Conseil Municipal confirme son accord pour demander les subventions relatives au projet de rénovation de la Bibliothèque selon le plan de financement présenté.

IV)- ANIMATEUR VILLAGE DU LIVRE :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution par le Conseil Général d'une subvention de 100 000F pour la création d'un poste de chargé d'étude dans le cadre de la mise en place du Village du Livre.

Par ailleurs, une subvention a été accordée à l'Association de Développement Touristique pour un montant de 180 000F qui pourrait aussi être utilisée pour la création de ce poste.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour créer un poste à durée déterminée entièrement financé par les subventions, dont la durée serait conditionnée par le montant des subventions allouées et charge le Maire de contacter les organismes publics comme le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour les modalités de création de cet emploi.

V)- PROJET DE REMISE EN ETAT SALLE D'ANIMATION ANCIENNE MAISON DE RETRAITE :

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment de l'ancienne Maison de Retraite, un devis de travaux de réfection du rez de chaussée a été demandé pour aménager celui ci en Salle de Réunion.

VI)- AMENAGEMENT DU JARDIN DE L'ANCIENNE MAISON DE RETRAITE :

Dans le cadre général de remise en état de l'ancienne Maison de Retraite, le Maire présente au Conseil Municipal les devis proposés par l'Entreprise FLAMBARD pour la transformation du jardin pour un montant de :

18 500 + 8 500 = 27 000FHT
Soit 32 562FHTTC.

Après délibération, le Conseil Municipal confie au Maire le soin d'obtenir le maximum de subventions auprès des organismes publics afin d'étudier la possibilité de réalisation de ce projet.

VII)- FORFAIT ANNUEL DE LOCATION POUR LES EMBLEMES SUR LE MARCHE

Le Maire informe le Conseil Municipal du souhait formulé par

Plusieurs commerçants du marché pour le paiement du droit de place sur la base d'un forfait annuel.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la création d'un forfait annuel suivant :
Prix du mètre linéaire x Nombre de mètre x 48 semaines.

VIII)- CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'APPAREIL DE TRAITEMENT DE L'EAU PAR ULTRA-VIOLETS :

Le Maire présente la proposition de maintenance de l'installation de traitement de l'eau par rayonnements ultra-violets sur le réservoir de Boustigue.

Ce contrat comprend la fourniture et le remplacement des lampes usagées, la visite de contrôle semestrielle de l'agent d'entretien avec nettoyage complet de l'appareil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de la convention de maintenance présentée dont le prix est de : 5 511,32 FTTC pour une année.

IX)- QUESTIONS DIVERSES :

1°)- Via Ferrata :

Il est prévu la fin des travaux de réalisation pour le mois de Juin 2000.

2°)- Le Conseil Général attribue une dotation de solidarité aux communes de moins de 500 habitants ; pour l'année 2000, la somme est de :

66 500 F, le versement se faisant au vu d'une délibération précisant l'affectation de cette somme ; cela sera décidé ultérieurement.

3°)- A la suite des visites de la Commission de Sécurité dans les Hôtels Napoléon et Nouvel Hôtel, le Maire se charge de rencontrer les gérants pour mettre en place un calendrier des travaux nécessaires pour la mise en conformité des bâtiments avec les règles actuelles de sécurité.

4°)- Demandes diverses :

- Lettre de Mr **TOURNON** : Avis favorable pour la réfection d'un mur.

- Lettre de Mme **JAMIER** : Avis défavorable pour le déplacement du Four du Coin.
- Lettre de Mme **ARANEO** : Accord pour l'installation d'une cuve de gaz pour le chauffage de sa maison avec raccordement par traversée souterraine rue de la Côte.

LES VŒUX DU MAIRE DES CÔTES DE CORPS

Le Mercredi 19 Janvier, comme chaque année le Maire Jean-François TROSSERO avec ses conseillères et conseillers municipaux, avaient conviés, les élus du Canton de Corps Maires et adjoints, et tout le personnel de la Perception, de la Poste, de la Maison du Tourisme et de l'ONF, en présence de Gérard CARDIN, Maire de Corps et Conseiller Général de l'Isère.

Dans une ambiance très sympathique, tous les invités ont apprécié cette aimable attention et les bonnes choses offertes à toute l'assemblée.

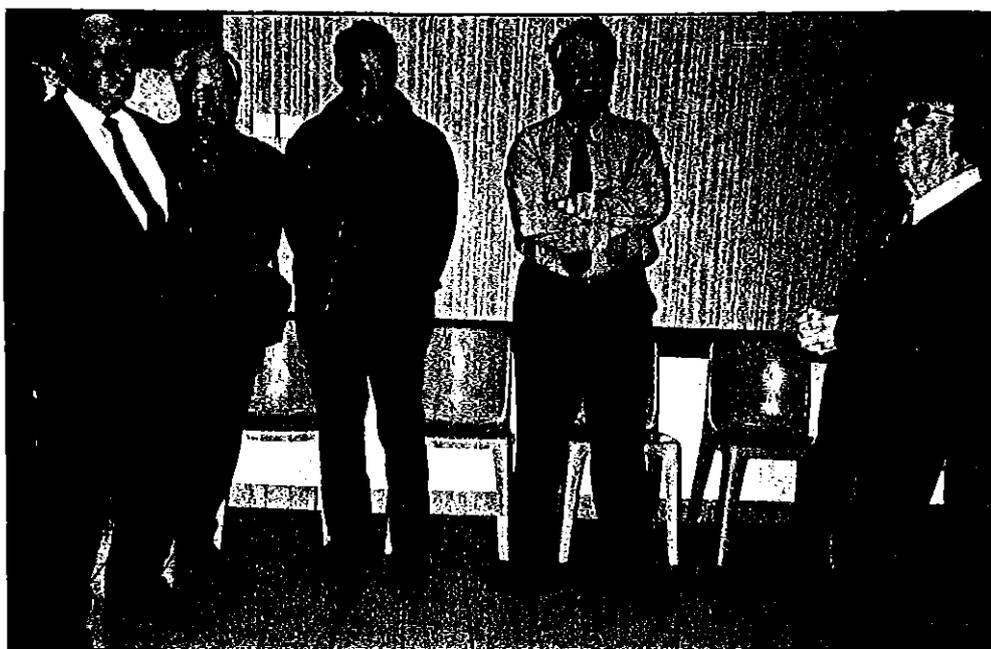


LES VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL DE QUET EN BEAUMONT

Le Samedi 4 Mars à 16 heures, la salle des fêtes était en ébullition, pour recevoir les élus du Canton de Corps.

Mme Sylvette RIGLET avait préparé avec attention, boissons et toutes autres bonnes choses, que les invités ont apprécié.

Tous étaient heureux de se rencontrer pour cette occasion



SPECIAL JEUNESSE 2 (SUITE)

LES SOIREEES RAVE : DES SITUATIONS A HAUTS RISQUES

NO DRUGS

PREAMBULE

D'apparition relativement récente en France, les Soirées RAVE n'ont guère tardé à retenir l'attention des pouvoirs publics en raison des situations extrêmement préoccupantes qu'elles généraient au plan de l'ordre, de la sécurité et de la santé publique.

Il est apparu assez rapidement que ces vastes rassemblements organisés le plus souvent sans souci des conditions de sécurité et de salubrité étaient des lieux de trafic et de consommation de drogue.

Leur prise en compte par les services de police s'avère aujourd'hui encore malaisée, parfois par méconnaissance du phénomène lui-même, le plus souvent en raison du caractère multiforme qu'il peut revêtir et des difficultés à mettre en œuvre une action adaptée, rapide et efficace.

S'il est encore trop tôt pour établir un corps de doctrine définitif susceptible d'apporter des réponses « clés en main » à ce type de problème, l'expérience acquise en ce domaine par un certain nombre de services de police permet non seulement de fournir une bonne description du phénomène RAVE mais également de dégager un ensemble d'actions, envisageables en synergie avec d'autres services.

LES SOIREEES RAVE

1) LES SOIREEES RAVE : ORIGINE ET DEFINITION

En 1988, un nouveau genre musical, la House Music, né à Détroit Chicago et Ibiza, se répand dans les pays de l'Europe du Nord et notamment en Grande-Bretagne où il connaît un large succès avec les Acid Parties, des concerts musicaux que les autorités britanniques interdiront bien vite en raison des nombreux décès provoqués par le LSD ou l'Ecstasy consommés à l'occasion de ces rassemblements.

Devant l'émotion légitimement suscitée, ils prendront dès lors l'appellation à peine moins évocatrice de Rave Parties (Rave signifiant Délire).

Les Rave parties ou soirées Rave apparaissent en France en 1989. D'abord organisées au sein de communautés marginales puis dans les clubs branchés de la capitale, elles attirent aujourd'hui une population jeune et de plus en plus nombreuse, issue de toutes les couches sociales de notre pays.

Se réclamant à l'origine d'une pseudo-philosophie, la House Nation ou Techno Nation qui prône le rassemblement de la jeunesse européenne adepte d'une certaine vision de la vie, fondée sur le rapprochement avec la nature et la recherche du délire face à la société des gens établis (les « blaireaux »), le mouvement rave a très rapidement fait l'objet d'une récupération commerciale qui, peu à peu, lui a fait perdre tout caractère spontané.

Les soirées Rave peuvent se définir comme des rassemblements de plusieurs centaines voire plusieurs milliers d'individus, souvent très jeune, qui pendant toute une nuit ou plus sont en quête de sensations fortes et qui, grâce à la conjonction de la musique Techno, de la danse, d'effets visuels et sonores et bien souvent de la drogue, peuvent atteindre l'état de transe.

Ces soirées se déroulent le plus souvent en fin de semaine, soit de façon clandestine dans des endroits insolites et isolés, soit de façon ouverte dans des lieux ou des établissements pouvant recevoir un public plus ou moins important après accord des autorités administratives, soit, comme c'est la tendance actuelle en province, dans des discothèques.

2) ORGANISATION ET DEROULEMENT DES SOIREEES RAVE :

A l'origine, les soirées Rave sont organisées de façon plus ou moins improvisée par des amateurs enthousiastes (journalistes musicaux, disquaires) et réunissent un public jeune adepte de musique Techno.

Aujourd'hui encore, elles se déroulent clandestinement dans des lieux tenus secrets le plus longtemps possible (usines et bâtiments désaffectés, squats, chantiers de construction, catacombes, champs, forêts, ...), afin d'éviter toute intrusion policière, ou encore lieux privés (châteaux, ...).

L'annonce de ces soirées reste confidentielle. Elle se fait de bouche à oreille ou par des tracts (« flyers ») circulant sous le manteau et indiquant date, heure et lieu d'un premier rendez-vous à partir duquel les participants peuvent se rendre à la Soirée Rave elle-même, soit en empruntant une navette mise à leur disposition, soit par leurs propres moyens en suivant un itinéraire balisé. A l'issue de ces soirées, des « Afters » (continuation de la RAVE) sont organisées, le plus souvent en un autre lieu.

Le succès de ce mouvement n'a pas tardé à être récupéré et pris en main par des professionnels du spectacle qui entendaient bien profiter de la manne financière que représentait l'organisation de ces rassemblements très courus par les jeunes. Les Soirées Rave s'organisent alors dans des lieux ou établissements destinés à recevoir du public. Les plus importantes d'entre elles, comme L.F.O. ou CELEBRATION, ont rassemblé à l'Arche de la Défense et à la Villette plusieurs milliers de personnes en bénéficiant d'une très large couverture médiatique et du « mécénat » de « quasi institutions » comme la FNAC ou le journal LIBÉRATION.

Depuis quelques temps, il est cependant permis de constater, notamment en province, que les Soirées Rave ont de plus en plus souvent pour cadre les discothèques et autres établissements de nuit traditionnels.

Organisées ou improvisées, déclarées ou clandestines, les Soirées Rave présentent cinq éléments communs :

- les organisateurs et sponsors
- le public
- la publicité
- la musique
- la consommation de stupéfiants.

L'organisation de Soirées Rave a été, dans un premier temps, le fait d'adeptes de la musique Techno. A ces pionniers ont rapidement succédé des professionnels du spectacle tels que les groupes : GARANCE PRODUCTION, RAVE AGE, BEATTITUDE, EVEN HEAVENS, DRAGOON FLY, TRANSBORD EXPRESS, INVADERS, FANTOM, SPIRAL TRIBE, COSMOS FACTORY ...

A côté de ces « tourneurs », de très nombreuses associations de type Loi 1901 sont apparues en province et se sont lancées dans l'organisation de Soirées Rave, dont les plus importantes nécessitent d'énormes budgets qui ne peuvent être « bouclés » sans l'aide financière de sponsors locaux.

Le phénomène Rave a principalement concerné, dans un premier temps, la communauté Gay et les milieux branchés parisiens. Il touche aujourd'hui, à travers tout le pays, un public jeune (les Ravers) âgé de 15 à 25 ans et composé pour les 2/3 d'hommes, majoritairement lycéens ou étudiants. Les principes de base sont la décontraction, la fantaisie et l'extravagance que l'on retrouve dans la tenue vestimentaire du Raver type : tee-shirt, jogging avec capuche, chaussures de sport, casquette américaine portée à l'envers, sifflet autour du cou, sac à dos, lunettes de soleil, maquillage.

La musique Techno est un élément fondamental de ce genre de soirées. Elle est issue de la House Music, c'est-à-dire de la musique que l'on fabrique chez soi en mixant des musiques d'origines diverses à l'aide de platines, samplers, ordinateurs, synthétiseurs couplés à des bases d'enregistrement et de reproduction. Elle se caractérise par une puissance et un rythme extrêmement rapide oscillant entre 150 et 250 BPM (battements par minute), qui contribue à accélérer considérablement les pulsations cardiaques des Ravers, notamment s'ils sont déjà sous l'effet du couple drogue/alcool. Cette musique peut prendre diverses appellations selon ses tendances : TECHNO (uniquement instrumentale), GARAGE (d'inspiration afro-américaine), AMBIENT, TRANSE (rythme rapide et

régulier), ACID TRANSE, PROG-HOUSE, JUNGLE, SCRATCH TECHNO, HARD CORE TRANSE, DEEP-HOUSE AND PROGRESSIVE, UNDERGROUP ... Les DJ (disc-jockeys) ou MC (masters of ceremony) jouent aussi un rôle capital dans le bon déroulement de la soirée. En combinant à la musique les effets sonores et lumineux (jingles, lasers, stroboscopes, fumigènes), ils contribuent à amener le public dans un état second. Ils participeraient également et de façon active, pour nombre d'entre eux, au trafic de stupéfiants sur les lieux de la Rave en utilisant les services de vendeurs ou de rabatteurs.

Ces soirées étaient, à l'origine, annoncées à l'aide des seuls « flyers » (trouvés généralement chez les disquaires) qui indiquent la date et le lieu de la Rave, ainsi que le nom des DJ prévus. Arborant des motifs psychédéliques de plus en plus élaborés, ils font aujourd'hui l'objet de collections.

Avec la récupération commerciale du phénomène, des moyens d'information et de communication plus sophistiqués ont été mis en place. Une presse spécialisée ou sympathisante, qui informe les Ravers des nouvelles tendances de la HOUSE MUSIC, rend compte des soirées qui se sont déroulées et annonce celles prévues sur l'ensemble du territoire.

En dépit des dénégations plus ou moins appuyées des organisateurs de Raves, des mentions « NO DRUGS » qui peuvent figurer sur les annonces des serveurs Minitel ou des contrôles souvent trop laxistes effectués par les services d'ordre, il est depuis longtemps établi que ces soirées sont des points de vente et d'usage de stupéfiants. Les drogues à effets stimulants y sont particulièrement prisées, car elles semblent permettre la résistance à la fatigue. Consommées en groupe, elles participent, avec la musique et les effets sonores et lumineux, à une mise en condition des participants qui n'est pas sans rappeler le rituel initiatique propre à certaines civilisations. Des drogues comme l'ECSTASY, le LSD, le CANNABIS ou les SMART-DRINKS, sont présentées de façon très pernicieuse comme « propres », moins dangereuses que l'Héroïne, et « fédératrices » de la TECHNO NATION.

Les Smart-Drinks sont des cocktails surdosés en vitamines, oligo-éléments et acides aminés. Ils sont vendus en bouteille de jus de fruits (ce qu'ils contiennent uniquement le plus souvent). Ils sont censés permettre de résister au sommeil et sont proposés sous diverses appellations : RISE AND SHINE, FAST BLAST, POWER MAKER, ENERGY CIRCLE, MIND BOOSTER, MEMORY FUEL, PSYBER TONIC, SAMAHDI FOOD, SMART COCKTAIL ...

Les amphétamines sont des stimulants de la vigilance utilisés en vue d'accroître les possibilités psychiques et physiques (éveil, confiance, motricité, appétence sexuelle). Elles provoquent une accélération du rythme cardiaque, de l'hypertension artérielle et une broncho-dilatation.

L'Ecstasy est une substance de synthèse assimilable à une amphétamine. A la vente, elle se présente sous forme de comprimés de couleurs variées contenant entre 50 et 100 mg de produit actif, vendus à l'unité entre 100 et 350 F. Il peut prendre d'autres dénominations : XCT, ADAM, ESTAS, BONBON, SUCETTES, EVA, AKIRA, SNOW BALL, ROSES, LOVES, NEPTUNE, COCHON ROSE, PILULE D'AMOUR ... L'Ecstasy induit un profit de comportement semblable à celui observé pour la Mescaline associée à des amphétamines. Il y a un accroissement de la mobilité et élévation de la température.

Le LSD 25 (Acide Lysergique Diéthylamide) est un produit de synthèse tiré de l'ergot de seigle et possédant des propriétés hallucinatoires. Il se présente sous forme d'un liquide inodore et sans saveur ou de poudre cristalline blanche soluble uniquement dans certains solvants organiques. Il est proposé à la vente sous forme de petits supports imbibés du produit tels que tissus, sucres, buvards ... La dose qu'ils contiennent est de l'ordre de 20 à 120 microgrammes. Absorbé oralement, le LSD passe rapidement dans le sang et produit des effets hallucinogènes puissants pendant 5 à 8 heures avec : déformation des distances, visualisation des sons, audition des couleurs, altération des notions de distance et de temps. Il comporte de nombreux risques : pulsion suicidaire, auto-mutilation, comportement agressif à l'égard des tiers, maladies mentales graves et irréversibles dès le premier usage, « retour d'acide » ... Plusieurs accidents psychiatriques graves ont déjà été enregistrés au cours de Soirées Rave.

Le Cannabis, fumé en « joint » ou « pétard », provoque une ivresse proche de l'ivresse alcoolique, une diminution de la coordination, une impression d'augmentation de l'acuité visuelle et des perceptions sensorielles, une tendance à l'euphorie, une plus grande sociabilité. Mais il a également des effets néfastes : hallucinations, angoisse ou panique, perturbations des systèmes cardio-vasculaire, bronchique, oculaire et immunitaire.

En outre, les effets de ces drogues sont amplifiés par l'absorption d'alcool, très souvent vendu sur les lieux mêmes de la Rave. A côté de ces drogues considérées à tort par les jeunes Ravers comme « propres », il semble que la gamme complète des produits stupéfiants leur soit proposée (HÉROÏNE, COCAÏNE, SPEED BALL ...). De nombreuses seringues usagées sont généralement retrouvées sur les lieux à l'issue des Raves.

GLOSSAIRE

ACID : LSD 25

ACID-PARTY : En Grande-Bretagne, séance collective de prise de LSD 25

ACID TRANSE : Variante de la musique TECHNO

ADAMS : Autre dénomination de l'Ecstasy

AFTER : Prolongation des Soirées Rave, généralement en un autre lieu

AKIRA : Autre dénomination de l'Ecstasy

AMBIENT : Variante de la musique TECHNO

BLAIREAU : Non-adepte du mouvement Rave

BONBEC : Pilule d'Ecstasy

BONBON : Pilule d'Ecstasy

B.P.M. : Battements par minute. Unité utilisée pour caractériser le rythme de la musique Techno

BUVARD : Désigne une prise de LSD, quelques gouttes de solution déposées sur un petit morceau de buvard qui est ensuite sucé

CHILL OUT : Endroit en retrait de la Rave, où les participants se retrouvent pour discuter, se détendre, sur fond de musique plus douce

C.I.R.C. : Collectif d'Information et de Recherche Cannabique. Ses membres, militants de la dépenalisation et de la légalisation du cannabis, sont souvent présents sur les lieux de Rave pour distribuer tracts et revues de leur mouvement

COCHON ROSE : Autre dénomination de l'Ecstasy

CODA : Revue confidentielle des adeptes de musique Techno (siège à Paris)

DJ : Disc-jockey. Animateur des Soirées Rave

DEEP HOUSE AND PROGRESSIVE : Variante de la musique Techno

ECSTASY : Substance de synthèse assimilable à une amphétamine. Se présente généralement sous forme de cachets de diverses couleurs. Développe l'éveil, la confiance, la motricité et l'euphorie sexuelle

EDEN : Revue spécialisée des adeptes de la musique Techno

ENERGY CIRCLE : Variété de cocktail vitaminé (voir SMART DRINKS)

ESTAS : Autre dénomination de l'Ecstasy

EVA : Autre dénomination de l'Ecstasy

FAST BLAST : Variété de cocktail vitaminé (voir SMART DRINKS)

FLYER : Tract arborant souvent un dessin psychédélique et mentionnant date, heure, lieu des rendez-vous ou du déroulement d'une Soirée Rave

FOG MACHINE : Machine à fabriquer du brouillard artificiel indispensable lors des Soirées Rave

FONCEDE : « Défoncé » en verlan

GARAGE : Musique Techno d'inspiration afro-américaine

GOBER : Avaler de l'Ecstasy ou des amphétamines

HARD CORE TRANSE : Variante de la musique Techno

HOUSE MUSIC : Littéralement « la musique que l'on fait à la maison », fabriquée à l'aide de platines, ordinateurs, samplers et enregistreurs

HOUSE NATION : « Fédération » mythique et internationale des adeptes du mouvement Rave

JOINT : Cigarette contenant du cannabis

JUNGLE : Variante de la musique Techno

KOF : Revue spécialisée de musique Techno

LSD 25 : Substance semi-synthétique dérivée de l'ergot de seigle ; l'un des plus puissants hallucinogènes connus

LIVE : Musique jouée par des groupes sur les lieux de la Rave

LOVES : Autre dénomination de l'Ecstasy

LOVE PILLS : Littéralement « pilules d'amour ». Autre dénomination des comprimés d'Ecstasy

M.C. : « Master of Ceremony » ; Maître de Cérémonie, autre dénomination du disc-jockey

MEMORY FUEL : Cocktail vitaminé (voir SMART DRINKS)

MESCALINE : Principe actif du Peyotl, champignon hallucinogène du Mexique

MIND BOOSTER : Cocktail vitaminé (voir SMART DRINKS)

NEPTUNE : Autre dénomination de l'Ecstasy

OSTIE : Autre dénomination de l'Ecstasy

PANTHER : Autre dénomination de l'Ecstasy

PARTIR EN Z : S'évanouir suite à l'absorption de LSD ou d'Ecstasy

PÉTARD : Cigarette contenant du cannabis

PILULE D'AMOUR : Autre dénomination de l'Ecstasy

POPPERS : Ampoules de nitrite d'amyle qu'on inhale après les avoir brisées. Utilisées médicalement comme dilatateurs coronaires, elles s'emploient aussi comme aphrodisiaque

POWER MAKER : Cocktail vitaminé (voir SMART DRINKS)

PROG-HOUSE : Variante de la musique Techno

PSYBER TONIC : Cocktail vitaminé (voir SMART DRINKS)

RAVE : Mouvement qui a pour but de rassembler la jeunesse européenne adepte d'une certaine vision de la vie, fondée sur le rapprochement avec la nature et la recherche du délire face à la société établie (les Blaireaux). Se manifeste sous forme de rassemblements (Soirées Rave) au cours desquels les participants écoutent de la musique et consomment des drogues telles que le LSD, l'Ecstasy ou le Cannabis

RAVER : Adeptes du mouvement Rave

RISE AND SHINE : Cocktail vitaminé (voir SMART DRINKS)

ROSES : Autre dénomination de l'Ecstasy

SACEM : Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique

SAMAHI FOOD : Cocktail vitaminé (voir SMART DRINKS)

SAMPLER : En français, échantillonneur. Met en mémoire le son et le restitue ou le modifie au gré de l'utilisateur

SCOTCHÉ (Etre) : Etre « défoncé »

SCRATCH TECHNO : Variante de la musique Techno

SMART DRINKS : Cocktails surdosés en vitamines, oligo-éléments et acides aminés. Se présentent en poudre ou en gélules solubles et sont censés permettre de résister au sommeil

SNOW BALL : Autre dénomination de l'Ecstasy

SPEED BALL : Mélange d'Héroïne et de Cocaïne qui se consomme par inhalation ou injection

SUCETTES : Autre dénomination de l'Ecstasy

SYNTHÉTISEUR : Clavier électronique qui produit des sons manipulables en créant des sonorités nouvelles ou en restituant celles d'instruments traditionnels

TECHNO : Voir HOUSE MUSIC

TECHNO NATION : Voir HOUSE NATION

TEUF : Fête en verlan

TRIP : « Voyage » suite à une prise de LSD ou d'Ecstasy

UNDERGROUP : Variante de la musique Techno

XCT : Autre dénomination de l'Ecstasy

« ABYSSUS ABYSSUMI INVOCAT »

HF

(L'abîme appelle l'abîme)

- CORPS AU XXème SIECLE - (Suite)

L'Année 1943 : est une année charnière de ce 2^{ème} conflit mondial qui va durer 5 ans.

Pendant que la Résistance s'organise partout en France, que les maquis naissent, se développent et s'appliquent à la rendre plus efficace, la répression allemande aidée de la milice française créée par Darnand tend à devenir de plus en plus inhumaine, avec la participation des SS, de la Gestapo et de la Wehrmacht. C'est en 1943 que les arrestations, les déportations précédées de tortures, massacres de militaires et de civils (hommes, femmes, enfants) sont les plus nombreuses.

Des faits marquants qui se succèdent sans interruption dans les deux camps laissent à penser que la « solution finale » préconisée par Himmler est bien engagée, mais aussi que la France, avec le concours de ses alliés, prépare avec courage sa libération et le débarquement du jour « J ».

La série noire qui commence pour les dirigeants de l'Axe ne connaîtra aucun répit.

Le 31 Janvier la VIème armée de Paulus capitule devant Stalingrad ; 91 000 soldats, 24 généraux sont faits prisonniers parmi les 270 000 envoyés à Stalingrad.

C'est un vrai désastre pour l'Allemagne qui n'est pas invincible. L'initiative est dans le camp des Alliés.

Le 21 Mars les tentatives d'assassinat contre le Führer se multiplient. Hans, un étudiant en médecine, et sa sœur Sophie, étudiante en biologie, sont torturés et décapités par la Gestapo. Les autorités britanniques, dans un dossier secret déclassifié « Fallait-il tuer Hitler ? » diffusé sur France 2 en Novembre 1999, nous apprennent que Churchill voulait faire tuer le Führer. Complicités, choix du lieu et du moment, tout était prêt. Il n'aura manqué que l'ordre de Churchill, persuadé que Hitler dépassé par les événements était finalement plus utile vivant que mort. Churchill renonça et ne signa jamais cet ordre.

Le 11 Avril Hitler rencontre un Mussolini découragé à Salzbourg.

Le 19 Avril Himmler fait réprimer dans le sang le ghetto de Varsovie.

Après la rencontre de De Gaulle et Jean Moulin à Londres le 21 Février, c'est l'arrestation du général Delestraint, chef de l'armée secrète, le 9 Juin, puis celle du Président du Conseil National dit « Max » le 21 Juin par la Gestapo à Caluire dans la villa du Docteur Goujon, arrestation conduite par Klaus Barbie après dénonciation.

Le 25 Juillet : le dictateur Mussolini est renversé. Victor-Emmanuel III, Roi d'Italie, renvoie celui qui a plongé l'Italie dans une guerre désastreuse.

C'est le Maréchal Badoglio détesté d'Hitler qui est nommé chef du gouvernement italien et qui signe un armistice entre l'Italie et les Alliés.

Le 3 Septembre l'annonce des Alliés en Calabre est le dernier désastre d'une armée qui aura été plus que pénible pour les maîtres de l'Axe surtout pour Hitler, atteint de la maladie de Parkinson. La chute du Duce, et la victoire des alliés en Afrique du Nord entraînent le retrait de l'Italie de l'axe.

La défaite des troupes allemandes à El-Alamein, celui des blindés à Kursk en Russie sont autant de revers.

De leur côté, la R.A.F et l'U.S Air Force ne cessent pas de bombardier les villes allemandes. 8000 tonnes de bombes sont tombées sur Hambourg le 31 Juillet.

Les avions de la U.S.Air Force occupent le ciel allemand. L'amiral Donitz a perdu 3 sous-marins dans l'Atlantique Nord.

Le Reich est désespérément à cours de matières premières, alors que les Etats-Unis livrent des millions de tonnes de carburant, d'armes, de munitions aux troupes alliées.

Parmi les plus proches conseillers d'Hitler, rares sont ceux qui croient encore à la victoire. Goering a confié à sa femme : « nous avons perdu, mais il refuse de reconnaître la réalité ».

Le 12 Septembre un commando allemand a réussi à libérer Mussolini détenu dans un hôtel à plus de 2 000 mètres dans les Abruzzes. Mussolini regagne Vienne où l'attend Hitler.

Le 18 Septembre Mussolini, qui ne fait que ce que lui a dit Hitler, n'est plus qu'un dictateur sans pouvoir, un pantin entre ses mains et qui doit lui livrer son gendre Ciano ex-ministre des Affaires Etrangères. Ciano sera exécuté.

Le 20 Novembre Hitler échappe à un nouvel attentat tandis qu'à Londres Oswald Mosley leader britannique fasciste, est assigné à résidence surveillée en province.

Le 1^{er} Décembre à Téhéran, Joseph Staline rencontre Churchill et Roosevelt. Le maître du Kremlin est heureux d'apprendre que ces deux hommes préparent l'invasion de la France à partir de la Manche, soit au printemps, soit à l'été prochain. Cette invasion ouvrira un deuxième front qu'il réclame depuis que les Allemands ont envahi son pays. Il leur promet de s'engager dans la guerre contre le Japon, après la chute du Reich.

Le 25 Décembre Hitler passe de tristes fêtes de Noël, car la situation s'aggrave de jour en jour pour le Reich qui n'enregistre que des revers : en Tunisie, en Italie, en Corse, en France sur le continent et sur mer.

Trois destroyers allemands sont coulés dans le golfe de Gascogne. Ce sont des pertes qui coûtent cher en hommes et matériel. L'Amiral Raeder est limogé. Les destroyers de la Royal Navy et l'US Navy coulent de plus en plus de sous-marins dans l'Atlantique.

Villes et usines allemandes sont pilonnées nuit et jour par la R.A.F. et l'U.S. Air Force.

La Luftwaffe est incapable de faire face aux raids aériens. Elle n'a plus le contrôle du ciel et ses avions ne sont plus les meilleurs.

La R.A.F. dispose de bombardiers Mosquito et les forteresses volantes sont escortées par des chasseurs. Goering est mis en cause pour avoir retardé la mise en service du premier avion à réaction de son pays.

Le moment est bien venu pour les français et leurs alliés d'agir vite et bien, pour conduire leurs soldats vers la victoire et chasser l'ennemi commun hors de France.

A CORPS

En apparence tout est calme. Mais ce n'est qu'une apparence ! L'arrivée des troupes allemandes et italiennes à Grenoble, et qui essaient dans tout le département, rend la population anxieuse pour son avenir.

Le village n'est situé qu'à 64 km de cette ville par la route. La presse « Le Petit Dauphinois », la radio, qui ne publient qu'un minimum de nouvelles, les messages personnels, que l'on écoute le soir en sourdine ne sont pas rassurants. Les troupes allemandes qui entrent en action arrivent de Lyon, constituées par des nazis accompagnés de SS et de la Gestapo. C'est au fort de Montluc qu'ils expédient leurs victimes où elles subissent les pires souffrances et tortures avant d'être fusillées et déportées.

Le refus des jeunes gens, les STO, de partir travailler en Allemagne, irrite de plus en plus Hitler et ses partisans qui sentent très bien que l'avance des Alliés en Italie et dans le Sud de la France diminue la puissance de leur activité. Pour éviter que celle-ci soit retardée, ils doivent transporter, acheminer de nouvelles troupes, matériel et munitions par routes et voies ferrées.

Par route : Route Napoléon – Grenoble, Marseille, par Gap.

Par route et voies ferrées : Lyon-Marseille par la vallée du Rhône, celles de Grenoble-Marseille par Lus-La-Croix-Haute et Sisteron.

La ville de Grenoble est entourée de montagnes qui ne sont pas toutes facilement accessibles, lieux de refuge, de caches pour ces jeunes gens volontaires, qui aiment leur pays mais obligés de quitter leurs familles pour échapper aux arrestations procédées par la Gendarmerie et la Milice.

En 1943 trois organismes : Résistance, Maquis et Milice entrent en action à Corps et continueront leur activité jusqu'à la libération de la France.

La Résistance : elle existe à Corps depuis l'arrivée du Commandant Petit en 1940.

Dans ce village, essentiellement agricole et pays d'élevage, il n'y a que quelques paysans, bourgeois, commerçants, qui vivent dans l'aisance, pour qui les travaux du Sautet ont été une source de revenus et d'enrichissement. Mais, dans l'ensemble, la population est composée de petits propriétaires qui par leur travail parviennent à subvenir à leurs besoins, ni plus ni moins.

Le Commandant d'aviation Petit, fidèle au Maréchal Pétain essaye de regrouper et envoyer à Corrençon des jeunes gens faire des stages d'information.

Mais quelle information ? ! Celle de former des jeunes gens à ses idées de collaborateur.

De retour dans leurs foyers, ils sont mis en garde par leurs pères, oncles... qui ont fait la guerre de 14-18 et pour qui l'Allemand demeure l'ennemi héréditaire, contre les manipulations du Commandant. Car celui-ci est chargé aussi d'une autre mission. Celle d'aller de maison en maison, de village en village et de s'assurer que les paysans livrent bien à l'occupant viande, beurre, lait, fromages, blé, céréales pour la nourriture des chevaux et mulets, ainsi que celle des hommes de l'armée d'occupation.

La population de Corps résiste à sa manière, qui est celle de désobéir aux ordres préfectoraux dont le Maire est chargé de l'exécution. Alors elle camoufle, dans les caves et greniers, dans des cabanes, le plus de denrées possible pour subvenir à ses besoins, mais aussi aider parents et amis qui arrivent de Grenoble par le Petit Train pour se ravitailler et qui n'ont que leurs cartes d'alimentation pour vivre.

C'est ainsi qu'est né le système « D ».

A ces résistants de 1^{ère} heure, il faut ajouter un groupe de jeunes Espagnols qui ont fui le régime de Franco et trouvé asile en France.

Ces jeunes gens se déplacent en voiture noire, vont et viennent dans la Grande Rue, entrent en relation avec les gendarmes et les STO qui errent dans les bois et forêts. Finalement, ils s'installent dans la maison Gueydan (aujourd'hui maison Mathieu).

Monsieur Gueydan et sa famille résident à Tunis où il exerce les fonctions d'avocat. Cet été, ils ne viendront pas en vacances. Il en sera de même pour tous les Corpatus colons, instituteurs, fonctionnaires en Algérie, Tunisie et Maroc. Les bateaux sont réquisitionnés pour les transports de troupes.

Puis il faut ajouter à ces résistants des membres de l'armée active (officiers, sous-officiers, soldats de toutes armes) qui, pour ne pas être faits prisonniers au moment de l'armistice, sont démobilisés et reclassés dans les Eaux et Forêts, en attendant de pouvoir rejoindre l'armée d'Afrique ou De Gaulle en Angleterre.

Alors on voit tous ces résistants qui s'efforcent d' enrôler ces jeunes gens qui ne connaissent rien au maniement d'armes pour constituer des « petits maquis ».

Les STO ne sont pas nombreux à Corps. Leurs aînés ont fait les camps de jeunesse. Ces jeunes devenus maquisards se heurtent à la méfiance de la population, au manque de ravitaillement, d'encadrement, et aux réticences des Alliés à parachuter des armes à des groupements dont les intentions sont incertaines.

Leur rôle est de désorganiser les arrières des Allemands par le sabotage des voies ferrées, ponts, routes et matériel roulant, mais aussi pylônes électriques et usines électriques.

Le soir, à n'importe quelle heure de la nuit, ils partent faire des rondes, sous la responsabilité d'un sous-officier de carrière, avec tous les risques que leur situation comporte : pour toute arme, un seul fusil pour 4 ou 5, quelques cartouches pour se défendre en cas d'attaque d'une patrouille !

Car les Allemands sont bien présents à Corps. La Kommandantur s'est installée à l'Hôtel du Palais, d'où partent les gardiens du barrage, pont, usine du Sautet. L'occupant est signalé à St Joseph. Des chambres pour « ces messieurs » sont réservées à l'Hôtel de la Poste, au Nouvel Hôtel. Celui-ci, situé un peu en dehors du village, possède des chambres qui leur permettent, avec des jumelles à longue portée, de surveiller tout le Beaumont, le Sautet, la Départementale en direction de Mens et celle du Dévoluy, puis la Nationale 85 depuis Corps jusqu'à la limite des Hautes-Alpes et aussi les montagnes environnantes : Obiou, Dévoluy, Faraud.

Depuis les travaux du Sautet, des Italiens et leurs familles ne sont pas repartis dans leur pays. Ils habitent à Corps, travaillent chez les différents entrepreneurs du village sans être inquiétés, l'Italie étant alliée à l'Allemagne !

Mais lorsque, au mois d'Octobre 1943, Mussolini est renversé et que Badoglio signe un armistice avec les Alliés, le changement de situation fait que la présence de ces familles italiennes et surtout des hommes à Corps devient si encombrante que Mr Décard, Maire, est invité par le Préfet à les faire naturaliser Français le plus rapidement possible.

Mr le Maire, 1^{er} magistrat municipal de Corps n'est pas à la fête ! De lourdes responsabilités pèsent journallement sur ses épaules pour assurer la sécurité du village et surtout celle de ses habitants, depuis que des officiers allemands lui ont rendu visite en Mairie.

Visite plus ou moins courtoise, mais très intéressée. Non seulement ils l'invitent à demeurer le plus souvent possible à son poste, mais exigent de sa part sa parole d'honneur pour que tous les convois militaires traversant le village le jour et la nuit ne soient pas inquiétés par les résistants et maquisards (les terroristes), sous peine de représailles et prises d'otages.

Quant à la milice, tout le monde sait que son rôle n'est pas seulement d'arrêter les trafiquants de marché noir devenu très florissant, mais surtout de lutter contre « les terroristes » en trouvant des Français capables de coopérer avec les Allemands et qui emploient les mêmes méthodes que celles des SS et de la Gestapo.

Pour ne pas commettre des erreurs et m'assurer que mes souvenirs sont exacts, j'ai contacté plusieurs personnes dans le village, qui ont répondu gentiment à ma demande. Mais j'ai connu aussi certaines réticences de la part de personnes pour qui « le passé doit demeurer le passé. Il faut laisser

dormir le passé ». Je respecte leurs décisions, tout en reconnaissant qu'il est bon pour les générations futures, pour tous les enfants quelle que soit la nationalité à laquelle ils appartiennent, qu'ils connaissent la vérité. Le nazisme n'est pas mort. Des jeunes écoliers, en grandissant, peuvent devenir des assassins et des bourreaux lorsqu'ils sont élevés dans la haine de leurs semblables !

A Corps, malheureusement, trois personnes ont fait le mauvais choix, à cette époque de notre histoire. Il s'agit du gendarme Gonon, jeune et beau garçon, la coqueluche des jeunes filles du village ; d'un nommé Puissant, célibataire travaillant au Sautet ; puis de Mr Bleisin, pianiste de son métier, venu en vacances et qui, très vite, entre en relation avec des personnes d'un milieu bourgeois lui accordant leur confiance immédiatement. Le premier était un milicien convaincu. Les deux autres jouaient sur les deux tableaux. Tous les trois subirent le même sort en 1944.

Puis il faut retenir aussi trois événements qui se sont produits au cours de la même année.

- 1- Le passage d'une colonne italienne un jeudi du mois d'Août.
- 2- La célébration du 11 Novembre.
- 3- La fête de Noël.

Cette colonne italienne était formée de soldats faisant partie d'une compagnie chargée par les Allemands de la surveillance de la vallée de la Bonne jusqu'au Col d'Ornon. La guerre fait rage en Italie. Cette colonne essaye de rejoindre son pays par Gap et Briançon, car la grande amitié ne règne plus entre les deux pays : Allemagne et Italie !

Après s'être arrêtés près du moulin Calvat pour faire paître les mulets et permettre aux soldats de se nourrir, les soldats prennent peur au passage de deux Jeeps à bord desquelles ont pris place des officiers allemands se rendant à Gap. Ils s'enfuient dans la montagne des Raviolles, en abandonnant mulets, ravitaillement, armes et munitions, et même le courrier que Mlle Andrée Pellét, en vacances chez son grand-père Mr Courant, va récupérer dans deux casques de soldat et déposer à la brigade de gendarmerie. Pour les Corpatus, c'est une aubaine ! Vite ils vont utiliser les mulets à faire des travaux des champs, l'huile de colza épurée va permettre de faire des raviolles de pomme de terre, quant au corned-beef dédaigné ordinairement par les jeunes recrues dans les casernes, il n'a jamais été aussi apprécié par les hommes ce jour-là !

En cette période de « vaches maigres » où, dans les mairies, non seulement on fabrique des faux papiers, mais aussi de fausses cartes d'alimentation parce que les restrictions sont de plus en plus sévères, il n'est pas question de perdre quoi que ce soit !

C'est alors que se produit un grave accident : le fils Chapel, qui garde son troupeau de chèvres dans les bois, a la fâcheuse idée de récupérer un obus, qu'il cache dans un caniveau près du Séminaire en attendant de pouvoir enlever la culasse, qu'il veut offrir en guise de vase à sa mère.

Alors en cachette, muni d'un marteau et d'un burin, il se rend sur les lieux et se met au travail. L'obus éclate, défigure le jeune homme et le rend aveugle. A 16h, les Allemands débarquent en camions, fouillent toutes les maisons de la cave au grenier. Puis 15 jours après, les Corpatus sont convoqués à rendre le mulet.

Le jour du 11 Novembre, alors que tout défilé, toute manifestation sont interdits, les hommes se rendent quand même au cimetière. Des Allemands les ont vu et en particulier ceux qui gardent le pont et l'usine électrique qui leur fournit le courant dont ils ont tant besoin. Aucun discours n'est prononcé mais, satisfaits du devoir accompli, les hommes reviennent au village et rentrent chacun chez eux. Cette année il n'y aura pas de banquet. Il est vrai aussi qu'aucun hôtelier n'aurait pu leur offrir un bon repas !

Pour marquer les fêtes de fin d'année, maîtres et maîtresses ont appris à leurs élèves des chants de Noël et préparé des chants mimés.

Mr Bleisin, très dévoué, propose aux maîtres et aux maîtresses d'accompagner les élèves au piano. Mr Hertig prête volontiers sa grande salle à manger, où trône un grand phare qui rayonne une douce chaleur, pour recevoir les enfants et leurs familles car il ne fait pas chaud !

Une estrade est rapidement dressée au fond de la salle où prendront place à tour de rôle enfants, mais aussi des personnes du village, capables de mener à bien une « revue sur Corps ».

Le programme préparé par Mr Bleisin est de choix. Rien n'est oublié ! Y figurent la partie de chasse aux bartavelles sur les pentes de Boustigue, suivie de la partie de cartes du quatuor « MM Manent, Fège, Catelan, Combe » qui ne doit rien à celle de Marcel Pagnol. Puis apparaît sur scène le joueur de boules maladroit, qui tire le cochonnet et manque la boule du joueur adverse, pendant qu'un placide pêcheur lit son journal en faisant trempette au bord du lac et qu'une dame truite lui chatouille les orteils !

Et pour terminer et clôturer une soirée que les Corpatus ne sont pas prêts d'oublier, « quelques perles » des petits écoliers qui transforment la salle en délire.

- Mon papa dit que la guerre c'est juste bon à casser sa pipe ! Sa pipe n'est pas cassée, il la met toujours sur la cheminée !

- Combien font 9 fois 9 dit le maître ?

- Moi je le sais, je l'ai copié 2 fois 10 fois !

- L'enfant de chœur secoue son truc qui fume, puis lève la tête quand tout le monde la baisse.

- Mon papa; c'est mon papa ; ma maman, c'est ma maman. Marie, c'est la mère de Jésus, mais pas tout à fait ; Joseph, c'est son père, mais pas tout à fait. Je n'y comprends rien, il y a quelque chose qui « gaze » pas !

Mr Marin avec ses baguettes, son tambour, son haut-parleur, ses lunettes au bout du nez, ne sait pas lire.

Il bafouille, il cafouille !

- Maître Corbeau sur un arbre perché tenait en son bec un fromage
Maître Renard par l'odeur ... lui dit ... Tu peux te le garder, il pue !

Il y a longtemps que les Corpatus n'ont pas ri de si bon cœur.

Ce soir, tous leurs soucis, toutes leurs angoisses sont oubliés, même la soupe de creusets qui manquait de beurre et de crème. Et, quand ils regagnent leur domicile, sous un beau ciel étoilé, seuls les feux de position d'un avion égaré qui passe au-dessus de leurs têtes les ramènent à la réalité. C'est un avion anglais qui regagne sa base. L'aviateur qui est à son bord vient d'accomplir sa mission de soldat sur une ville d'Italie. C'est la guerre ! Mais pourquoi ? Pourquoi ? Nous voudrions tant l'avoir oubliée !

Réunions du Conseil Municipal

En Mairie : aucune archive n'existe du 1^{er} Janvier au 1^{er} Mai 1943.

A partir de cette date, le Conseil Municipal réuni à la Mairie sous la présidence de Mr Aimé Décard, Maire, où seuls deux Conseillers Municipaux sont absents (Bernard Augustin et Dumas Emile) se préoccupe de régler les affaires inscrites à l'ordre du jour :

- 1) Devis concernant la construction d'un nouvel abattoir
- 2) Des recherches concernant certaines familles
- 3) De l'affaire du Sautet
- 4) De la nomination d'un nouveau cantonnier balayeur
- 5) Du relèvement du traitement des employés communaux

3) Concernant l'affaire du Sautet

Le 15 Juin 1943, le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr Aimé Décard, Maire, s'est réuni pour prendre connaissance des conversations qu'il a eues avec Mr le Directeur des C. directes de Grenoble, au sujet du procès en cours avec la société motrice Bonne et Drac pour l'insuffisance de l'imposition de cette société qui doit être améliorée. Elle permettra à la commune d'envisager la réalisation immédiate de salubrité publique (abattoirs, bains-douches, salle des fêtes) et cela sans voter des centimes additionnels supplémentaires.

Mr Tardey, inspecteur principal des C. directes, est chargé par Mr Décard et avec l'approbation du Conseil Municipal de continuer le débat pour faire triompher la cause de la commune.

4) Nomination d'un nouveau cantonnier balayeur

Mr Jules Hostachy, de Corps, est nommé en remplacement de Mr Jambon, démissionnaire. Il prendra son emploi le 1^{er} Juillet prochain.

5) Relèvement des traitements des employés communaux

Après lecture des traitements alloués dans les communes de Livet et Gavet, Bourg d'Oisans, Mens, le traitement des employés communaux sera, à compter du 1^{er} Janvier 1943 :

- Secrétaire de Mairie : 1500 F par mois
- Cantonnier balayeur : 1100 F par mois.
-

Session de Novembre

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 Octobre 1943 en Mairie sous la présidence de Mr Aimé Décard, Maire. Sont toujours absentes les personnes citées plus haut.

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- 1) Du rejet par la C.O.B.T.P. de Lyon du projet d'abattoir. Ce projet sera repris après les hostilités.
- 2) Il donne connaissance d'une lettre de Mr Pierre Valla, de Corps, sollicitant une aide financière de la commune pour les travaux d'adduction d'eau et de tout-à-l'égout qu'il se propose d'effectuer dans la maison de sa mère.

Le Conseil Municipal vote une subvention de 2000 F.

- 3) Le Maire donne lecture du budget additionnel.

Le Conseil Municipal vote le budget dont il s'agit.

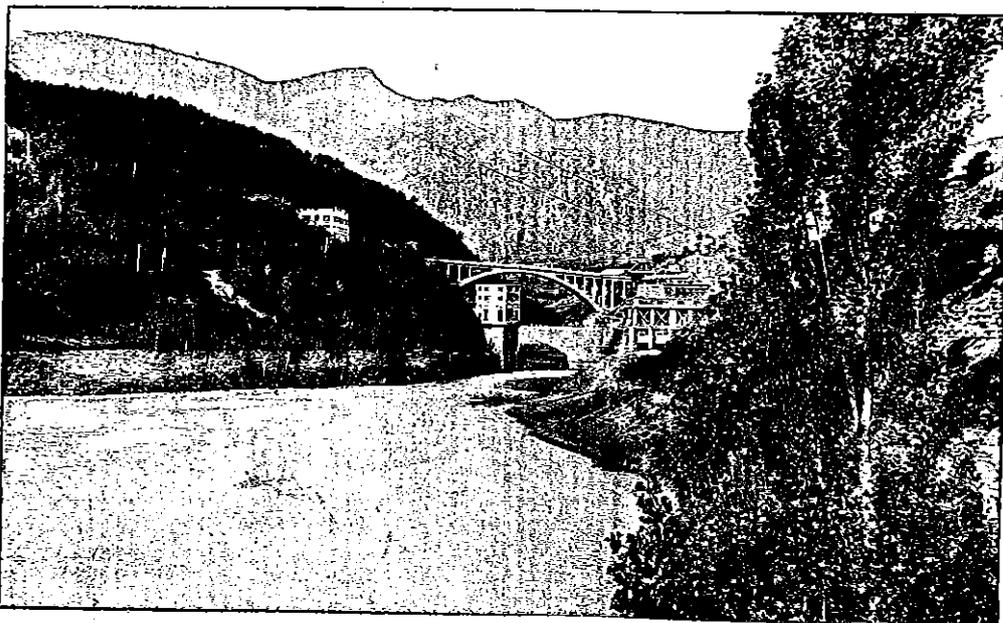
4) Régie électrique : Le Maire expose au Conseil Municipal que le réseau électrique de la commune a fait l'objet d'une concession au profit de la Société Electrique Alpine de Gap, qui a construit une usine hydro-électrique en 1934 sur le territoire de la commune au lieu-dit « Le Sautet ». Afin d'alléger les finances communales, il demande que le tarif du courant électrique soit diminué, l'éclairage gratuit des rues, pour la réalisation d'une économie annuelle de 6000 F environ ; Que le traité de concession liant la commune à la société de l'énergie électrique puisse, après expiration du délai légal imposé à la commune, soit faire régie, soit obtenir de ladite société un abaissement du tarif éclairage, force et ménager, à la plus grande satisfaction de la population.

5) Réseau d'eau : Mr le Maire donne connaissance à l'assemblée d'une lettre du R.P. Laurent, directeur du Séminaire des Missions à Corps, sollicitant l'étude et l'exécution de l'adduction d'eau au Séminaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, reconnaît le bien-fondé de cette demande et fera étudier l'exécution de ce projet sitôt après la cessation des hostilités et décidera alors en toute connaissance de cause.

(à suivre)

J. ARBOUET



◀ Joseph Darnand, secrétaire d'État à l'Intérieur et chef de la Milice, en compagnie du général Oberg, commandant de la SS et de la Gestapo en France (ci-contre). Un bureau de la Milice

la Milice était une véritable police parallèle recrutée par volontariat. L'idéologie de ce mouvement à ses débuts, conforme dans ses grandes lignes à l'esprit de la Révolution nationale, passa rapidement au second plan. Dès la fin de 1943, la Milice était devenue un organisme de pure répression. En février 1944, les Allemands la laissèrent libre d'opérer dans la zone nord.



RECTIFICATION DU BILAN 1999 DE L'ASSOCIATION :

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBILOU
38 970 CORPS

BILAN FINANCIER 1999

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
ABONNEMENTS	22 295,00	GESTETNER PHOTOCOPIES	9 382,37
PHOTOCOPIES MAIRIE	26 416,00	G E CAPITAL	28 263,80
" AUTRES	2 343,00	ASSURANCE NICOLAS	638,00
VENTES LIVRES	6 035,00	TIMBRES	2 923,90
NOTES GENEALOGIQUES	623,50	FOURNITURES BUREAU	119,34
INTERETS PARTS SOCIALES	20,40	PAPIERS	4 858,66
		DIVERS	465,80
		ACHATS LIVRES	2 520,54
<u>TOTAL DES RECETTES :</u>	57 732,90	<u>TOTAL DES DEPENSES :</u>	49 172,41

BALANCE POSITIVE AU 31/12/99 DE 8 560,49 FR

RESTE COMPTE SUR LIVRET..... 11 515,72 FR
RESTE CAISSE EN ESPECE..... 52,50 FR
FACTURES PHOTOCOPIES IMPAYEES : 4 180,00 FR



CONFERENCE

*Mr Jean GUEYDAN animera une conférence
Le Samedi 22 AVRIL 2000
A 17 Heures
A la Mairie des Côtes de Corps*

Thème : L'Histoire des Côtes de Corps

*Faites connaître le Petit Corpatas
Parlez en autour de vous !
Pour tous renseignements et abonnements,
vous pouvez vous adresser à
La Maison du Touristme
Tel : 04 76 30 03 85.*

ASSEMBLEE GENERALE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CORPS

Le Samedi 26 Février, Suzette GARAUD, Jacqueline DENOYER, Solange BALMET et Jean-Marie GONSOLIN avaient invité les membres de la bibliothèque pour l'Assemblée Générale annuelle.

Ce lieu présente de multiples facettes, avec un florilège d'ouvrages de belle renommée, s'ajoute en période d'été une exposition de tableaux de peintres amateurs. A l'automne, une exposition de photos, met en valeur le patrimoine régional. Les adhérents ou passionnés de lecture ont eu le privilège d'apprécier le passage à Corps de Brigitte VAREL, romancière de talent, qui

dédiaçait son dernier ouvrage. Cette artiste de la plume obtient un très gros succès.

Les lecteurs viennent de tout le Canton et même du département limitrophe des Hautes-Alpes.

A ce jour 165 abonnements sont comptés, ce qui occasionne 7 320 sorties de livres. Sans compter le renouvellement de nouvelles œuvres éditées, soit 152 achats dont 80 bandes dessinées.

Il convient d'ajouter les enfants des 3 classes de l'Ecole de Corps, qui fréquentent la bibliothèque tous les 15 jours.

Les heures d'ouverture demeurent inchangées : Les Jeudis et Samedis

de 10H à 12H, et les Mardis de 20H à 21H du 14 Juillet au 15 Août.

Le Maire Gérard CARDIN était présent et a évoqué le projet de réaménagement de la bibliothèque dans la Salle Polyvalente. Effectivement la Mairie envisage de remettre en valeur la salle de l'actuelle bibliothèque pour les mariages, les réunions, et le Conseil Municipal...

Cette réunion se terminait par le verre de l'amitié et la dégustation des bugnes et gâteaux préparés par les cordons bleus.

Tous se sont promis de se retrouver l'année prochaine dans un local plus grand, plus aéré et plus agréable.



LOTO DE L'ADMR DU CANTON DE CORPS

L'Association de l'ADMR avait choisi la salle communale de St Laurent en Beaumont le Dimanche 27 Février. Tous les villages étaient présents. Petits et grands étaient très attentifs et ne quittaient pas des yeux leurs cartons.

Les prix revenaient à :

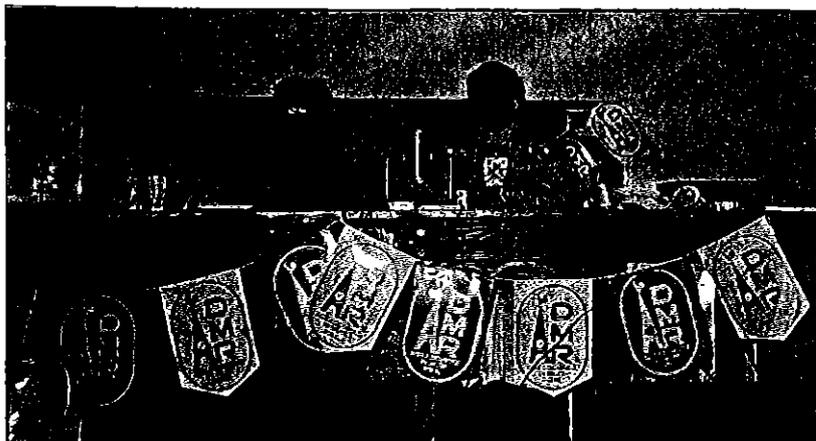
1 cuisinier vapeur à Monique ESCALLON,

1 radlateur soufflant à Alice EYMARD,

6 assiettes à Aurélie CALVAT,

1 four micro-ondes à Maryvonne RORATO...

Tous ont passé une bonne journée.



ON A FÊTÉ LA SAINTE-AGATHE À CORPS

Cette année, c'est avec un peu de retard qu'a été célébrée la Sainte Agathe, coutume datant de plusieurs siècles qui rend hommage aux femmes.

Une vingtaine de participantes et quelques messieurs, accompagnant leurs épouses, se sont retrouvés à l'Hôtel de la Poste, où s'est déroulée cette fête traditionnelle dans une joyeuse ambiance.

Gilbert DELAS avait préparé pour ses hôtes d'excellents plats et de délicieux desserts, fort appréciés de tous.

Nous souhaitons de tout cœur que cette tradition continue à se perpétuer et, surtout, que les « Agathe » soient encore plus nombreuses en 2001 !



LES BUGNES AU CLUB

Comme chaque année, les membres du Club « Joyeuses Rencontres » s'étaient réunis à l'occasion du Mardi Gras pour déguster les bugnes, préparées par Amédée VENZIN.

2,3 kg de ces délicieuses douceurs ont été nécessaires pour régaler les 28 convives, le tout arrosé de cidre et autres boissons.

Tous ont apprécié cette après-midi passée dans une ambiance amicale, égayée par les chants entonnés par André MARCOU et Robert GARAUD.

CHANDELEUR

Une trentaine de personnes ont mangé les crêpes avec un jour d'avance sur le calendrier.

La pâte avait été préparée par les membres du club (5 litres au moins). Les cordons bleus ont fait sauter les crêpes, et les messieurs ont ouvert les bouteilles de cidre.

Tous les membres présents ont apprécié cet agréable après-midi et félicité les dames qui l'ont passée à régaler les gourmands.



REPAS CHOUCROUTE À LA MARMOTTE

Mardi 29 Février à midi, tous les membres du Club Joyeuses Rencontres s'étaient retrouvés au Restaurant « La Marmotte » pour déguster un excellent et copieux Repas Choucroute.

Une trentaine de convives a non seulement apprécié la choucroute et le reste du menu, mais également les chants entonnés, les histoires drôles racontées, ainsi que l'harmonica d'Henriette.

Le temps a vite passé dans cette joyeuse ambiance et tous se sont séparés en souhaitant se réunir bientôt pour une autre occasion.



LA JOURNÉE DE LA FEMME EN ISÈRE

Mercredi 7 et Jeudi 8 Mars, l'Hôtel Atria Novotel recevait de nombreuses femmes du monde entier, dont les membres de l'Association des Conseillères Municipales de l'Isère, à l'occasion de la Journée de la Femme.

Venant de l'Isère, mais aussi du Maghreb, d'Afrique, de Chine, de Norvège, des Etats-Unis, du Japon, chacune a pu, à tour de rôle, évoquer la vie quotidienne d'une femme dans son pays.

Si, pour certaines, cela se passe relativement bien, pour d'autres, en revanche, les journées sont difficiles et interminables : préparer les repas pour une famille nombreuse avec peu de moyens, s'occuper de 5 ou 8 enfants, aller chercher de l'eau au fleuve ou à des kilomètres, en sachant qu'il n'y aura peut-être rien à manger ... Leur plus gros souci demeure, cependant, de savoir de quoi sera fait le lendemain ...

Toutes étaient néanmoins heureuses d'être présentes à cette rencontre et de pouvoir s'exprimer librement ; pour certaines, c'était la première fois qu'elles avaient l'occasion de profiter d'une si agréable journée.

Le lendemain, Mr Michel Destot, Maire de Grenoble, rendait hommage aux femmes en offrant un grand lunch dans son hôtel de ville, ainsi qu'une rose rouge à chaque participante.



LOTO DE L'ECOLE DE CORPS

Samedi 25 Mars, la Salle Polyvalente était en effervescence dès 20h à l'occasion du Loto de l'Ecole de CORPS.

Chacun prenait sa place et choisissait avec attention ses cartons, les lots mis en jeu étant nombreux et intéressants.

Enfants, parents, grands-parents, toute la famille était réunie pour le tirage des numéros.

Comme leurs aînés, les enfants ont aussi pu gagner de jolis lots, puisqu'une partie leur était réservée.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance agréable, les générations étant joyeusement rassemblées.



INFO ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIYOU

Nous avons pu constater que des pages se détachent sur certains livres de la dernière parution de Mr Jean GUEYDAN « Les Paroisses du Beaumont ».

Si vous avez constaté cette anomalie, vous avez la possibilité de rendre votre livre à l'Association Culture et Loisirs afin de procéder à un échange.

N'hésitez pas à nous les retourner.

FOIRE AUX LIVRES CARTES POSTALES ANCIENNES ET VIDE GRENIER

En 1997, un petit groupe de CORPS, passionné de littérature décide de présenter un projet de création d'un « Village Européen du Livre » au Conseil Régional. Cependant, pour valider le projet et initialiser la promotion, il fallait passer par des actions du type foire aux livres, conférences, débats littéraires...

La Foire aux Livres est donc née de ce projet qui d'ailleurs a été retenu et progresse à grands pas. C'est une manifestation qui prend au fil des années de plus en plus d'ampleur et nous encourage donc dans nos efforts.

Ainsi, Janvier 2000 a marqué pour l'équipe des Week-Ends des Amoureux du Livre le début de la préparation de la 4^{me} Foire aux Livres et Cartes Postales Anciennes qui se déroulera, comme chaque année, le week-end de Pentecôte à Corps. En effet, cette manifestation a débuté en 1997, en plein air (sous la pluie !) avec 6 stands de libraires et bouquinistes installés Rue des Fossés.

1998 : Les libraires et bouquinistes (15 au total) sont installés parking Prager sous des tentes de l'armée.

1999 : Un chapiteau de 350m² ressemblant à celui de la « Belle au Bois Dormant » accueille 28 exposants venus des 4 coins de France et compte 1800 entrées.

2000 : L'équipe a souhaité développer encore plus cette manifestation. La grande innovation pour cette année c'est le lancement du « Prix Obiou ». Il s'agit d'un prix littéraire auquel participent des Maisons d'Editions en présentant des ouvrages ayant pour thème le « Roman du Terroir » (toutes régions).

Un comité de lecture a été mis en place, il est essentiellement composé de corpatous et présidé par un auteur régional, Roger Canac. Après délibération, le jury attribuera le Dimanche 11 Juin le Prix d'une valeur de 10 000F au meilleur roman régional. Actuellement, 9 œuvres nous sont parvenues et circulent parmi les lecteurs.

- 1) UNE ENFANCE BRETONNE CH. LE QUINTREC / 2) LE LOUP DE L'ORJOU M. ANDREOLETV
- 3) L'EVEIL ET L'ABSENCE JM. ASSELIN / 4) FONTAINBLEAU La forêt des passions A. VALLAEVS
- 5) LA MESSE DES CHIENS M. BESNIER / 6) NOUVELLES ATTITUDES G. GONTERO
- 7) LE CHEMIN DE LA BERGERE A. GENTIL-FAVOLLE / 8) EMMA B. VAREL
- 9) LES BLES DEVIENNENT PAILLE G. COULLONGES

De plus, nous avons souhaité développer davantage la présence d'auteurs sur notre Foire. Ceci toujours dans l'objectif de promotion d'un Village Européen du Livre à Corps. Nos démarches ont porté leurs fruits puisqu'à 2 mois de la manifestation, nous comptons déjà une quinzaine d'inscriptions. Il s'agit de développer des conférences, des rencontres-débats autour de la littérature.

Cette année, une nouvelle formule est proposée le lundi 12 Juin avec un vide-grenier, brocante et livres d'occasion ouvert aux particuliers. Alors si vous possédez des objets que vous souhaitez vendre n'hésitez pas à vider vos greniers et vous inscrire à La Maison du Tourisme car pour une somme modique vous disposerez d'un stand sous chapiteau.

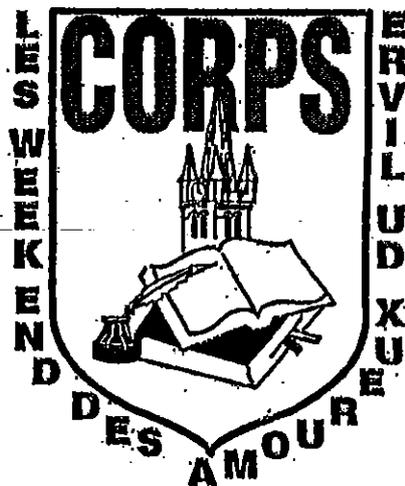
Cette Foire ne serait pas si nous n'avions pas des partenaires qui croient en notre projet et nous soutiennent financièrement. Nous tenons donc à remercier :

Notre partenaire pour le « Prix Obiou » : INTERMAREHE LA FARE et LA MURE

Nos partenaires pour la Foire aux Livres : NICOLAS ASSURANCES, GORGY TIMING, OSE, LE CHEMIN DE FER DE LA MURE, E.D.F. LE SAUTET, LE CREDIT AGRICOLE, LA POSTE DE CORPS, LES ETABLISSEMENTS BOUCHET, TERRITOIRE 38, BOUCHERIE MARCOU, LA SEJERIE DU MOTTY, ENTREPRISE DEMOZ FRERES, LE MOTTY TRANSPORT, GARAGE RIVIERE, TAXI RIVIERE, GARAGE SENAC, HOTEL DES VOYAGEURS, HOTEL DE LA POSTE, HOTEL DU TILLEUC, RESTAURANT LE PETIT RENARD, DISTILLERIE LA SALETTINA, GASPARD PLOMBERIE, ODEZENNE, SERRE TRANSPORT, HOTEL NAPOLEON, TAXI PERRAULT, ART TISSE A CORPS, E. RIECI SANTONNIER, PRA ELECTRIETE, BOUTIQUE « ELLE ET LUI », A DEMOZ ELECTRIETE, LE PANIER DES 4 SAISONS, BOULANGERIE VENZIN, BOUCHERIE TEMPLIER, JF ROSTAING PRIMEUR, JF GEISSER COIFFURE A DOMJELLE, COIFFURE DE CORPS, LE ECHEHE, BEAUMONT PUBLICITE, ENTREPRISE BATTISTEL, RESTAURANT LES CHEMETS, RESTAURANT LA MARMOTTE, FERME DES CHEMETS, HOUSTIGNE HOTEL, SEENOFRANCE, CHAPITEAU MONIN, OPAC 38.

4^{ÈME}
FOIRE AUX LIVRES
ET
CARTES POSTALES

10 ET 11 JUIN 2000
(Week-end de Pentecôte)



Et pour la 1^{re} fois
PRIX OBIOU (Prix Littéraire)

12 JUIN 2000

BROCANTE
LIVRES D'OCCASION
VIDE-GRENIER

Objectif

Devenir l'une des plus importantes manifestations de ce type dans le Sud-Est, et, à terme, créer un Village Européen du Livre.

Logistique

Un espace de qualité, sous chapiteau, sera installé au cœur du village. La garde du matériel sera assurée pendant la nuit. Possibilité de plateau repas (sur réservation).

Horaires : Samedi 10 JUIN de 15H à minuit
 Dimanche 11 JUIN de 10H à 19H (Entrée gratuite)

Prix Obiou* INTERMARCHÉ

Cette année, le Comité de Pilotage lance un prix littéraire d'une valeur de 10000F, récompensant le meilleur roman du Territoire.

Conditions de participation : Œuvre éditée depuis 1998 et n'ayant jamais été primée. Les éditeurs et auteurs devront adresser 6 exemplaires de l'œuvre choisie au plus tôt à La Maison du Tourisme 38970 CORPS. Renseignements : 04 76 30 03 85 ou 04 76 30 04 57. Une sélection sera effectuée, les auteurs retenus seront informés par courrier. Après concertation, le Comité de Lecture, présidé par un écrivain régional attribuera le Prix Obiou au meilleur roman. La remise du Prix aura lieu le Dimanche 11 à 15H. Les auteurs sont invités à être présents sur place, un espace sera réservé à cet effet.

Au Programme

De nombreux auteurs présenteront et dédicaceront leurs dernières œuvres. Parmi les stands de libraires et bouquinistes professionnels, des espaces seront consacrés aux cartes postales anciennes, à la montagne et la philatélie.

Animations

De nombreuses animations dotées de lots, grand jeux sur le thème du Livre expositions, ... vous seront proposés. Expo/vente véhicules d'occasion pendant les 3 j.

**Brocante, Livres d'occasion
 et Vide-Grenier**

Tous à vos greniers ! Une nouvelle formule cette année, le lundi 12 JUIN sera réservé à la brocante. Pour une somme modique, vous disposerez d'un stand sous chapiteau.

Horaires : Lundi 12 JUIN de 9H à 18H (Entrée gratuite)

✂

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL/FAX :

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN 2000

- AUTEUR : Stand gratuit (1 Table de 2m x 1m)
- LIBRAIRE / BOUQUINISTE / CARTES POSTALES : Forfait valable pour les 2 jours
 O 6m linéaires 250F O 8m linéaires 300F O 10m linéaires 350F O 12m linéaires maxi 400F
- SALON DE LA PHILATELIE : Table 2m x 1m = 50F
- Désirez vous être présent dans le coin Montagne (minimum 50% d'ouvrages sur la montagne).
- Possibilité de Plateau Repas 60F

LUNDI 12 JUIN 2000

- BROCANTE, VIDE-GRENIER / O LIVRES ET BROCHURES : 50F les 4 m linéaires et 10F/ m. sup.
- MONTANT TOTAL :F**

CUISINE

Jailles de porc

Préparation et cuisson : 1 heure.

800 g. à 1 kg. de gorge de porc pas trop grasse / 5 cl. d'huile / 1 dl. de vinaigre / 100 g. d'oignons / 4 gousses d'ail / 1 cuillerée de persil haché / Sel, poivre.

Couper en petits dés la gorge de porc, assaisonner, mettre dans une casserole avec très peu d'huile, cuire doucement pendant 30 minutes minimum, ajouter à mi-cuisson l'oignon haché. Avant de servir verser le vinaigre et saupoudrer avec ail et persil hachés.

Dans les campagnes où on tue encore le cochon à la ferme, les jailles font partie du « repas de cochon » qui s'effectue toujours une fois que le gros travail de charcuterie est terminé.

Truites au bleu

Préparation et cuisson : 40 minutes.

8 truites de 200 à 250 g. chacune, vivantes ou mortes depuis peu / 400 g. de carottes / 400 g. de gros oignons / 1 bouquet garni / 5 dl. de vin blanc / 20 grains de poivre / 300 g. de beurre / 1 citron / 2 dl. de vinaigre / Sel et poivre.

Mettre à cuire les carottes émincées dans 2-lit. d'eau avec sel et bouquet garni, 10 minutes après, ajouter les oignons en rondelles, le poivre en grains et le vin blanc, laisser cuire de nouveau 10 minutes.

Tuer les truites, les vider en évitant de trop les manipuler, les déposer dans le vinaigre afin qu'elles prennent leur belle couleur bleue.

Les cuire au dernier moment dans le court-bouillon bouillant quelques minutes.

Pour le beurre fondu (à ne pas confondre avec le beurre blanc, spécialité des pays de Loire « Brochet au beurre blanc »), faire bouillir 5 cl. d'eau avec le jus d'un citron dans une petite casserole, incorporer hors du feu 300 g. de beurre, saler et poivrer.

Dresser les truites avec le court-bouillon dans un plat creux, beurre fondu à part, ce plat s'accompagne généralement de pommes de terre nature.

C'est la « substance visqueuse » entourant le poisson qui bleuit, c'est la raison pour laquelle il est nécessaire de cuisiner des truites vivantes ou fraîchement mortes et de prendre certaines précautions lors de leur manipulation. Dépourvue de cette enveloppe la truite ne bleuit plus (ce « bleu » est finalement un signe de fraîcheur).

Tarte aux noix

Préparation et cuisson : 50 minutes.

Pâte brisée : 200 g. de farine / 100 g. de beurre / 1 jaune d'œuf / 1 pincée de sel / 4 cl. d'eau environ / 30 g. de sucre semoule.

« Garniture » : 100 g. de cerneaux de noix / 3 dl. de crème fraîche / 120 g. de sucre semoule / 2 œufs entiers / L'intérieur d'une 1/2 gousse de vanille.

Glaçage et décor : 150 g. de sucre glace / 3 cuillerées de rhum / Une dizaine de cerneaux de noix.

Préparer la pâte brisée comme à votre habitude, la laisser reposer au frais afin qu'elle raffermisse, foncer une tourtière d'environ 25 cm de diamètre.

Mixer les noix et mélanger tous les éléments de la « garniture ». Verser sur la pâte et cuire à four chaud (thermostat 8) pendant 30 minutes environ.

Laisser refroidir 30 minutes, délayer le sucre glace et le rhum, étaler sur la tarte, disposer les cerneaux de noix.



SOLUTION DES JEUX

MOTS CROISÉS

Horizontalement : 1. Rasséréner - 2. Antiquaire - 3. Nauru - Sven - 4. Ceinte - 5. Usante. Lue - 6. Tea. Ras - 7. Ite. Tangue - 8. Érudit. Ers - 9. ROR. Ore. PS - 10. Ep. Anémiee.

Verticalement : I. Rancunière - II. Ana. Trop - III. Stucateur - IV. Sirène - V. Équitation - VI. Ru. Né. Atre - VII. East. RN. Em - VIII. Nivelage - IX. Ere. Usurpe - X. Rente. Esse.

A	P	P	A	R	E	N	T	P	A	M	E	S
M	O	U	L	I	N	A	G	I	L	I	T	E
B	U	R	E	T	T	E	R	E	P	L	A	T
I	P	E	S	A	P	P	A	R	E	I	L	
T	O	T	V	I	R	E	U	R	T	E	S	
I	N	E	G	A	L	E	S	E	M	E	R	I
O	S	E	L	L	I	E	R	U	R	N		
N	A	A	V	E	N	T	U	R	E	A		
P	A	N	E	T	A	D	O	R	N	E	S	
F	R	I	T	P	E	S	E	S	A	R	A	
R	E	L	E	V	A	S	E	R	V	A	L	
A	M	E	I	N	C	A	S	A	R	T		
C	E	T	T	E	A	M	E	U	T	A	I	T
A	N	T	I	L	O	P	E	N	O			
S	T	E	R	E	S	R	H	E	N	A	N	E

-PEDICURE-

La pédicure sera présente
Salle de la Mairie

Le Jeudi 13 AVRIL

Il est indispensable de vous inscrire au plus tôt (avant le 11 Avril) car la pédicure appellera la Mairie avant de venir. Merci

Mairie 04 76 30 00 31

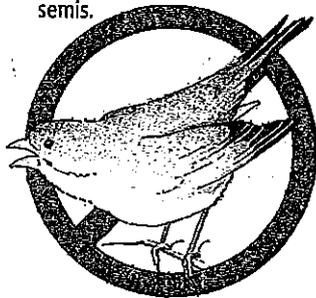
JARDINAGE

Réussir ses semis

Petite graine deviendra belle plante si le jardinier la couve de mille et une petites attentions ! Avant d'ouvrir vos sachets engrangez quelques conseils tout simples.

Un bon lit pour la semence

Inutile d'avoir les meilleures graines, de satisfaire aux caprices de la lune, si la préparation du sol est traitée par le mépris... En pleine terre, enlevez non seulement les cailloux mais également les racines traçantes (chiendent ou autre). Prévoyez un système d'ombrage sommaire pour les semis d'été. Certains, comme la carotte ou les navets, réussissent mal pendant les périodes chaudes. Des protections (filets, branchages), s'avèrent souvent indispensables pour dissuader les oiseaux de ravager les semis.



Enterrez les graines

Ni trop, ni trop peu ! On a coutume de dire qu'une graine doit être enterrée du double de sa grosseur. Tenez compte de ce conseil de sage, sans aller jusqu'à calibrer chaque graine pour déterminer la bonne profondeur de semis. Un coup d'œil approximatif suffit. Pour les graines très fines (graines de fleurs surtout), le problème est résolu : elles sont dispersées sur le substrat et légèrement appuyées avec une planchette au fond d'un verre à boire. L'humidité entretenue régulièrement se charge du reste.



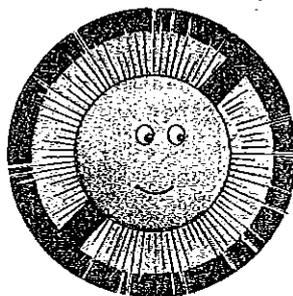
Sus aux mauvaises herbes

Elles ont vite fait de prendre le dessus si vous les laissez tranquilles. Méfiez-vous du compost de votre fabrication, il peut être une source intarissable de germinations intempestives. Le terreau du commerce est exempt de graines d'adventices, utilisez-le pour vos semis délicats. Un semis en ligne facilite le désherbage. Un cordeau tendu le long des rangs guide l'outil bineur.



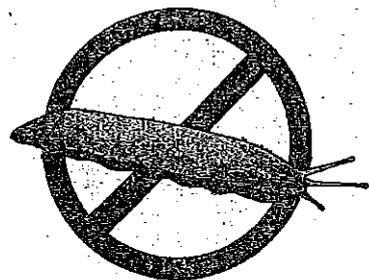
Funestes coups de soleil

Souvent plus perfides encore qu'un simple manque d'arrosage, ils sont capables d'anéantir les semis les plus prometteurs. Faites un écran avec un voile de culture ou d'hivernage qui laissera assez de lumière pour que les jeunes plants ne s'étirent pas trop.



Éviter les maladies

Attention à la fonte due au Botrytis. Quand elle s'installe dans un semis, elle fait place nette ! Pour l'éviter, semez clair, et prenez garde que des gouttes d'eau ne stagnent au même endroit. En cas d'attaque, sauvez ce qui peut l'être en séchant l'humidité en excès (un sèche-cheveux peut être recyclé pour ce travail). Saupoudrez ensuite du sable très fin et sec mélangé à du charbon de bois réduit en poudre.



Éliminer les ravageurs

Les limaces, surtout les sournoises petites limaces noires, peuvent en une nuit vous saccager toute une terrine de semis. D'abord, évitez toute humidité autour des récipients. Et puis, pour un soir, faites une infidélité à votre chère télé et partez, armé d'une bonne lampe de poche, faire l'inspection de vos semis. Neuf fois sur dix, vous surprendrez les coupables en plein festin.



Écarter les rongeurs

Souris et mulots n'attendent pas la levée des graines pour se mettre au travail. Les graines de salade sont leur cible privilégiée, ils n'ont pas de concurrence pour les décortiquer en ne laissant que l'enveloppe ! Utilisez des pièges pour les capturer sans les tuer si vous craignez pour les oiseaux. Vous pouvez aussi surélever vos récipients de semis pour les rendre inaccessibles à ces charpateurs.



LE BEAUMONT

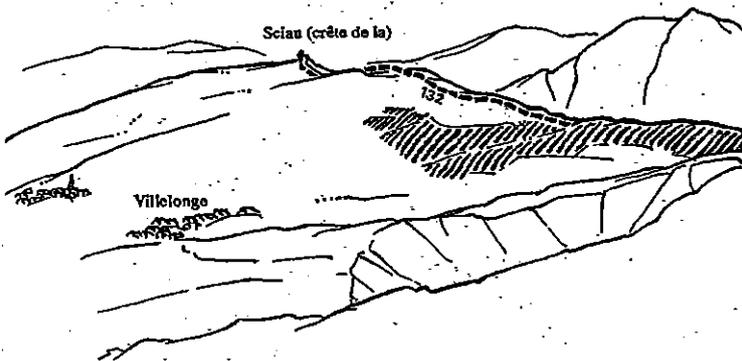
Le contraste est grand, entre le Valbonnais au caractère très alpin, aux pentes raides et rudes, et le Beaumont aux formes arrondies, au climat plus doux, à la végétation qui sent déjà le midi, au relief plus ouvert que la grande masse calcaire de la Tête de l'Obiou au Sud n'arrive pas à écraser.

Le Beaumont forme un petit pays, animé par la ville de Corps, avec son propre caractère, idéal pour les randonnées familiales accomplies sous la protection divine de Notre-Dame de la Salette.

CRETE DE LA SCIAU 1480 m **

PARKING col de Pierre Grosse
HORAIRE de montée 0 h 30
 total 0 h 50
SENTIER 10 %
BOIS 0 %
DIFFICULTE hors sentier très facile

DENIVELE 160 m
GRENOBLE 59 Km
GAP 53 Km
 Corps 13 Km
NON BALISE



Auto : de St Michel en Beaumont, remonter à Villelonge ; là, quitter la D 212 qui mène au col de Ste Luce et rentrer à gauche dans le village. A sa sortie laisser filer à droite la route du col de Parquetout et monter droit vers le col de Pierre Grosse, puis au pylône des Télécom bien visible de Villelonge.

Chemin : d'abord en chemin puis rapidement hors sentier, on longe la crête gazonnée en direction de l'ouest en se tenant suffisamment en retrait sur son versant Sud. Délaisser au passage la petite butte décalée, du Signal St Michel sur notre gauche. Par une succession de petites montées et descentes, occasionnellement une clôture ou deux, on parvient sur une butte plus importante que les précédentes, coiffée d'un très remarquable signal géodésique, et dont le versant Nord est abrupt et rocheux : on est arrivé.

. LE CHAUVET

1705 m***

Dénommée aussi Montagne de Beaumont, elle se détache, il est vrai, remarquablement bien à l'ouest du pays comme une bonne grosse motte de beurre.

PARKING col de l'Holme
HORAIRE de montée 1 h 10
 total 2 h
SENTIER 90 %
BOIS 10 %
DIFFICULTE cot*1

DENIVELE : 500 m
GRENOBLE 62 Km
GAP 51 Km
 Corps 11 Km

Auto : se rendre au col de l'Holme par la D 212, depuis St Michel en Beaumont si l'on vient du nord, ou depuis Ste Luce si l'on arrive de Corps.

Chemin : descendre 300 m par la route sur le versant de Ste Luce. A gauche un chemin monte droit en direction du bois du Chauvet. A l'Orée du bois, l'itinéraire traverse vers la gauche. Après une incursion dans les arbres, il revient sur l'arête Sud-Est qu'il remonte en plein pré jusqu'au sommet.

Descente : par le même itinéraire sans difficulté.

RAID SOULOISE 2000

Amis sportifs, le KUKLOS recherche des bénévoles pour encadrer et préparer le parcours du RAID SOULOISE le 2 et 3 Septembre 2000.

Merci de vous faire connaître auprès de la Maison du Tourisme.

Cette course assouvira sûrement la gourmandise des collectionneurs de cols : col de Parquetout, col d'Hurtière, col de Lière, col Nodry et Haut col ; le tout en 500 mètres de dénivelé.

Le cheminement est spectaculaire au fameux passage corniché des tunnels. Il nécessite toute l'attention des randonneurs inexpérimentés et sera même totalement à éviter en début de saison en raison des glaciers qui l'encombrent parfois jusqu'en juin.

PARKING col de Parquetout
HORAIRE de montée 2 h 30
total 3 h 20
SENTIER 100 %
BOIS 35 %
DIFFICULTE cot°1
(passage de 3)

DENIVELE 550 m
GRENOBLE 62 Km
GAP 53 Km
Corps 13 Km
BALISAGE rouge/jaune
partiel

Auto : traverser Villelonge (D 212 f) et à la sortie à droite, prendre la route qui monte au col de Parquetout. Se garer dans un virage 100 m après le col, versant Valbonnais, au point haut de la route (petit parking).

Chemin : emprunter le chemin carrossable qui file vers le nord (pancarte) et que l'on abandonne 100 mètres après une épingle pour lui préférer un sentier qui repart au dessus vers la gauche (pancarte, balisage rouge/jaune). Ce sentier traverse sous bois tout le versant Nord du Colombier. Après une barrière que l'on franchit le sentier tourne l'arête Nord-Est et poursuit horizontalement vers le col d'Hurtière et le Gargas que l'on voit déjà (laisser descendre un bon sentier qui plonge sur le Villard).

Le sentier sort des bois en même temps qu'il tire vers les escarpements des « tunnels » (gentianes, lys de St Bruno, ancolies). Après la jonction avec le GR, le sentier, en corniches exposées, alterne ponts de bois et tunnels (attention aux congères de neige qui subsistent en début de saison). On débouche immédiatement après dans les prairies du col d'Hurtières.

À droite un sentier herbeux remonte en traversée le flanc méridional de Côte Belle jusqu'au col de Lière (trolles, pensées, arnica). Un chemin le prolonge au nord pour aller contourner Côte Rouge jusqu'au col Nodry.

Laisser filer à droite le chemin qui descend vers la cabane et prendre plutôt au sud une trace herbeuse qui tourne

autour du Mont de Rousse avant de déboucher par une grande diagonale au Plainet (lys, jonquilles). Là, un chemin carrossable nous ramène d'une seule traite au col de Parquetout. Remonter de 50 mètres pour retrouver les voitures.

Cette dérivation des eaux de la Bonne est un site enchanteur qui aurait plus sa place dans la campagne picarde, avec son petit chemin de longe, ses tunnels et ses ponts de pierre.

PARKING les Angelas
HORAIRE de montée 3 h
total 4 h
SENTIER 70 %
BOIS 60 %
DIFFICULTE cot°1/2. Long

DENIVELE 550 m
GRENOBLE 54 Km
GAP 55 Km
Corps 15 Km
GITE à Entraigues

Auto : dans le centre de Valbonnais, prendre à droite, quand on vient de La Mure, en direction du camping, du plan d'eau et des Angelas. Aller jusqu'à ce hameau en traversant la Bonne. A l'entrée, face à une ferme, prendre à droite une épingle difficile qui monte le versant Nord du col de Parquetout. A une épingle, la sixième depuis les Angelas, peu après l'entrée en forêt, un chemin part à l'extérieur, plein ouest. Se garer là.

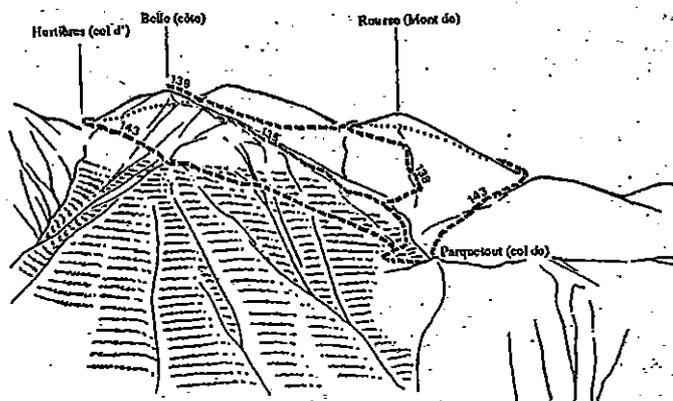
Chemin : prendre ce chemin horizontal. Après avoir croisé une cabane et traversé un pont, le canal apparaît et longe le chemin à gauche. En très bon état, bordé ponctuellement de petits ponts de pierres jetés sur le canal, ce chemin croise après 800 m le sentier balisé qui de Valbonnais monte au signal St Michel (panneau) par lequel on redescendra. Après 2 km, lorsque le canal disparaît sous une voûte, le chemin se transforme en sentier balcon, bétonné par endroit.

Après 800 m d'un tel parcours de végétation méditerranéenne, on retrouve le canal et son chemin latéral qui, 2,5 km plus loin, rejoint la maison EDF d'où descend la conduite forcée.

Le chemin et le canal, en changeant sensiblement d'orientation, quitte le pays du Valbonnais et rentre dans le Beaumont, direction sud-ouest. Juste à l'entrée d'une vaste clairière, on traverse le canal par un sentier balisé qui en double épingle revient au-dessus à travers bois de plus en plus clairsemés de prés. On poursuit jusqu'au hameau de Charméane (chemin) que l'on traverse jusqu'à un collet (réservoir). Là, monter à gauche en plein pré le long d'une croupe herbeuse jusqu'aux abords de la crête boisée que l'on va longer à distance, vers l'est, jusqu'au point culminant de la crête de la Sciau (signal géodésique).

Redescendre lentement au plus près de la crête jusqu'à un bout de route goudronnée (relais telecom, possibilité de descendre en voiture sur Villelonge). Rester en bord de crête jusqu'à retrouver la route en contrebas dans une épingle puis à une deuxième : on est au col de Pierre Grosse.

S'enfoncer à gauche dans un chemin forestier, versant Valbonnais. Après deux épingles, alors qu'il revient vers l'ouest, un petit sentier plonge à droite 300 m plus loin. En une épingle il rejoint rapidement le canal à 800 m du départ que l'on rallie.



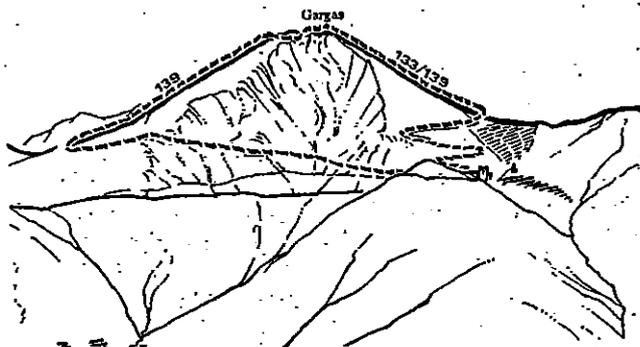
LE GARGAS

2230 m ***

Ah, que voilà un itinéraire béton, au sens propre ! Le sentier reprend des allures plus traditionnelles au-delà du col de l'Eterpat ; il monte même assez rudement jusqu'à la croix.

PARKING N.D. de la Salette
HORAIRE de montée 1 h 15
total 2 h
SENTIER 100 %
BOIS 0 %
DIFFICULTE cot°1

DENIVELE 530 m
GRENOBLE 77 Km
GAP 50 Km
Corps 10 Km
GITE St Julien



Auto : à la sortie de Corps, côté Gap, prendre une route à gauche (pancarte «N.D. de la Salette»). Monter au sanctuaire (D 212 c). Les parkings sont situés à l'entrée avant le pont, de part et d'autre de la route.

Chemin : traverser le pont, rentrer dans le sanctuaire et rejoindre le monument devant le porche face à la montagne.

A gauche, en contrebas, débute un large sentier cimenté qui, en larges lacets, monte lentement le versant

du Gargas pour, dans une dernière traversée à droite, rejoindre le col de l'Eterpat.

Du col, au plus près de la crête, une trace directe entame l'ascension finale. Elle se diffuse et s'écarte du précipice à l'approche du sommet marqué par une grande croix (panorama magnifique sur le Dévoluy, le Valbonnais et les Ecrins).

Descente : par le même itinéraire sans difficulté ; ou en traversée avec retour par le sentier des Pères.

COL DES VACHERS

1949 m ***

PARKING les Mathieux
HORAIRE de montée 2 h
total 3 h 15
SENTIER 100 %
BOIS 20 %
DIFFICULTE cot°1

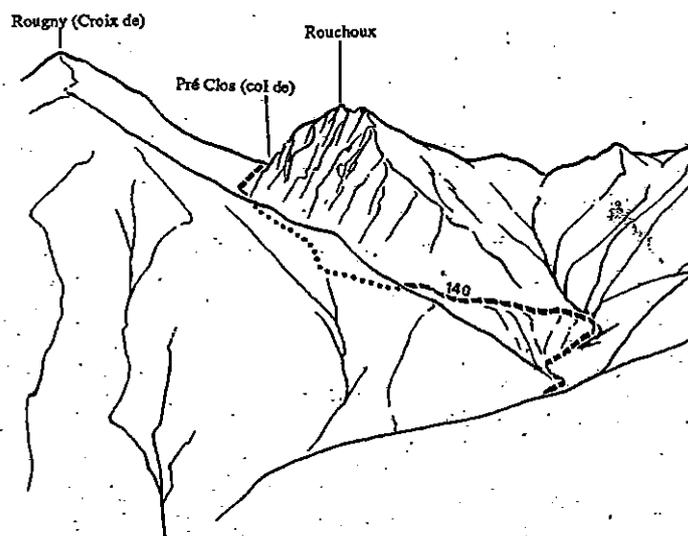
DENIVELE 750 m
GRENOBLE 68 Km
GAP 51 Km
Corps 11 Km
GITE à St Julien

Chemin : prendre à droite un chemin balisé GR qui s'enfonce en travers dans la combe des Gorges. De l'autre côté du torrent le sentier s'élève directement puis en lisière de forêt avant de revenir à gauche traverser un cirque herbeux (chevaux en liberté). Continuer à traverser vers le nord-est au-delà d'une arête pour finalement déboucher en lisière à la cabane pastorale. Le sentier monte en diagonale ascendante vers le fond du cirque et la crête qui le borde à gauche. Prendre pied sur l'arête et la remonter jusqu'au sommet du Cucuron (1950 m). De l'autre côté, redescendre directement au col des Vachers.

Descente : par le même itinéraire en repassant au Cucuron.

COL DE PRÉ CLOS ou DE LA PALE

1971 m ***



C'est le passage le plus logique entre Beaumont et Valjouffrey. Il entaille brutalement la crête entre les parois rocheuses de la Croix de Rougny et le sommet des Rouchoux. Au plein cœur de l'été, méfiez-vous du soleil et de la soif sur cet itinéraire totalement déplumé.

PARKING les Mathieux
HORAIRE de montée 2 h
total 3 h 15
SENTIER 60 %
BOIS 5 %
DIFFICULTE cot°1/2

DENIVELE 750 m
GRENOBLE 68 Km
GAP 46 Km
Corps 6 Km
GITE à St Julien
BALISAGE rouge/jaune

Auto : la sortie sud de Corps prendre la route de La Salette qu'on abandonne sous le village de La Salette Fallavaux, pour s'enfoncer tout droit dans le vallon jusqu'à la sortie des Mathieux (fin du goudron).

Chemin : des Mathieux, suivre, en prolongement de la route, le chemin qui remonte rive gauche le ruisseau du vallon de Fallavaux (panneau «GR de Pays»). Il traverse à plusieurs reprises le torrent avant de se transformer en sentier. Parvenu au confluent de plusieurs thalwegs, on reste bien calé sur le flanc gauche (négliger les traces trompeuses de troupeaux qui traversent à droite les ruisseaux) et, en quelques lacets on s'élève pour aller traverser à droite au dessus d'une cascade. On se trouve alors sous la bergerie. Sans l'atteindre, on revient vers la gauche pour rentrer dans le valon de Billière. On est sous le col et, dès lors, les traces disparaissent. Remonter directement ce vallon, à vue dans les alpages et sans risque d'erreur, jusqu'au col de Pré Clos encadré de parois.

Descente : par le même itinéraire, sans difficulté.

Le Grand Chapelet n'est pas un nom surprenant en pays de Beaumont. Ouvrez une carte et vous verrez qu'il n'est que le point final d'une longue « crête du Rosaire » qui, depuis le sanctuaire de Notre-Dame de la Salette, est jalonnée de multiples croix.

Ne vous laissez pas trop impressionner par cette ambiance. Pour un honnête randonneur, le circuit du Grand Chapelet n'aura rien de commun, en pénibilité, avec une désormais célèbre ascension du Golgotha accomplie par un certain Jésus et décrite dans un topo fameux de Saint Mathieu...

PARKING les Mathieux
HORAIRE de montée 3 h 40
 total 5 h 40
SENTIER 30 %
BOIS 2 %
DIFFICULTE cot°2 (passage de 3)

DENIVELE 1200 m
GRENOBLE 68 Km
GAP 46 Km
Corps 6 Km
GITE St Julien

Auto : à la sortie sud de Corps prendre la route de la Salette qu'on abandonne sous le village de La Salette Fallavaux, pour s'enfoncer tout droit dans le vallon jusqu'à la sortie des Mathieux (fin du goudron).

Chemin : des Mathieux, suivre, en prolongement de la route, le chemin qui remonte rive gauche le ruisseau du vallon de Fallavaux (panneau «GR de Pays»). Il traverse à plusieurs reprises le torrent avant de se transformer en sentier. Parvenu au confluent de plusieurs thalwegs, on reste bien calé sur le flanc gauche (négliger les traces trompeuses de troupeaux qui traversent à droite les ruisseaux) et, en quelques lacets on s'élève pour aller traverser à droite au-dessus d'une cascade. On se trouve alors sous la bergerie que l'on rejoint. Remonter à droite le vallon de Gorgerie. Après 50 mètres de dénivelé, les traces franchissent le ruisseau pour, direction sud, aller rejoindre en traversée ascendante un petit collu. Le sentier monte pour couper une petite barre et poursuivre, de manière intermittente sa traversée vers le col de Périne dans une combe plus paisible (cabane). Sous les barres rocheuses du Grand Chapelet, remonter dans l'axe la pente soutenue mais sans danger du col et de la cime de Beaugard (marmottes, marque rouge et verte n°4). S'avancer à toute crête par un petit sentier vers les barres du grand Chapelet, devant lesquelles il tire en diagonale à gauche pour les franchir à leur point faible. Au dessus, continuer sans trace dans des pelouses en traversée jusqu'à la crête (bien prendre ses repères pour la descente). La remonter et, après un replat, rejoindre par le fil le signal géodésique du sommet.

Descente : revenir par l'arête Nord jusqu'au replat, puis reprendre la grande diagonale à gauche pour passer la barre en son point faible. Le reste de la descente à partir du col de Périne ne pose aucun problème.

Ne prenez jamais une vache pour tracer un sentier. Pour vous en convaincre définitivement, allez au col d'Aspre.

Le véritable tracé est submergé par des sentiers transversaux qu'elles forment du ruisseau aux prés, de l'herbe à l'eau, systématiquement, plus de cent fois tout au long du parcours. Pour s'orienter, il vaut mieux lever la tête et anticiper l'itinéraire en suivant l'axe du vallon.

Là-haut, les myrtilles et le panorama sur la haute vallée du Drac récompenseront votre effort.

Et n'en voulez pas aux vaches, tout ce qui les intéresse c'est surtout de boire et manger : normal, non ?!

PARKING les Pras
HORAIRE de montée 2 h
 total 3 h
SENTIER 10 %
BOIS 5 %
DIFFICULTE cot°2

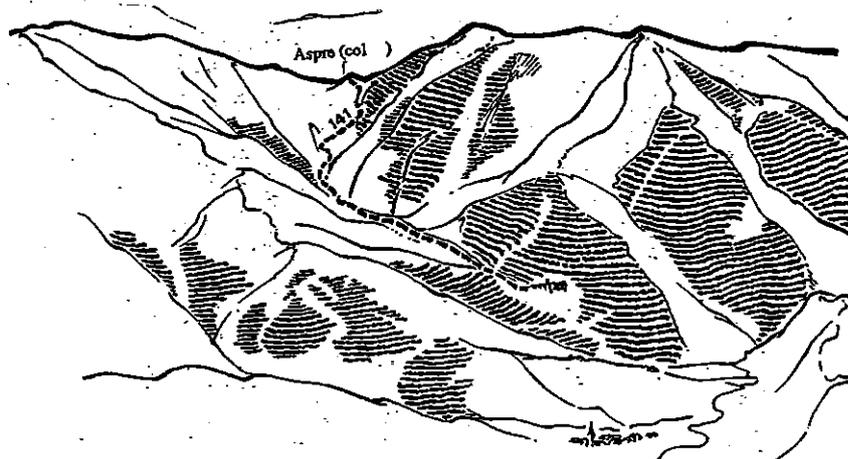
DENIVELE 600 m
GRENOBLE 67 Km
GAP 45 Km
Corps 5 Km
GITE à St Julien

Auto : à la sortie sud de Corps, prendre la route de La Salette, et juste avant Fallavaux, prendre une petite route à droite (pancarte «les Payas, les Pras») jusqu'à la petite place de la Chapelle, terminus de la route.

Chemin : dans le hameau des Pras, traverser la petite place de la chapelle et, entre les maisons (balisage bleu), prendre le vieux chemin qui longe à gauche le vallon. Il s'approche tangentiellement du ruisseau et, après deux barrières, sort des arbres. Poursuivre dans l'axe du vallon, parallèlement au ruisseau, en se maintenant toujours de 5 à 20 mètres de ce dernier et sans le traverser ; malgré les innombrables traces de bêtes, ne jamais monter non plus sur le talus à main gauche.

A un changement de direction remarquable du vallon, on entre dans le lit du ruisseau presque à sec et on y reste jusqu'à ce que le vallon s'évase (col en vue). Monter hors traces, dans les pelouses peu inclinées de la rive droite pour aller aborder une croupe herbeuse sous le col, qui se remonte en zigzags. La pente s'accroît. Au niveau de gros blocs, traverser à droite le ruisseau pour rejoindre les plans de myrtilles sur l'autre versant plus débonnaire. A proximité du col (framboises, pensées), on retrouve une trace qui nous y ramène. 10 mètres sous le col bifide, on traverse des barbelés avant de l'atteindre (vue sur le Haut Drac).

Descente : par le même itinéraire, évident dans ses grandes lignes puisqu'il ne s'écarte jamais vraiment du fond du vallon.



**PAROISSE ST PIERRE-
JULIEN EYMARD**
HORAIRE DES MESSES

Sous-secteur pastoral de CORPS

Dimanche 2 Avril :

11H ST PIERRE DE MEAROTZ
11H LA MURE

Dimanche 9 Avril :

9H LA SALLE EN BEAUMONT

Dimanche 15 Avril :

17H Messe « Jubilaire des
jeunes adolescents »
LA POSTERLE PELLAFOL

Dimanche 16 Avril Rameaux

11H CORPS

Jeu-di 20 Avril Jeu-di Saint :

20H LA SALLE EN BEAUMONT

Dimanche 23 Avril Pâques

9H00 QUET EN BEAUMONT

11H15 LA MURE

Dimanche 30 Avril :

11H LES CÔTES DE CORPS

Dimanche 7 Mai :

11H AMBEL

Dimanche 14 Mai :

9H LA SALLE EN BEAUMONT

Dimanche 21 Mai :

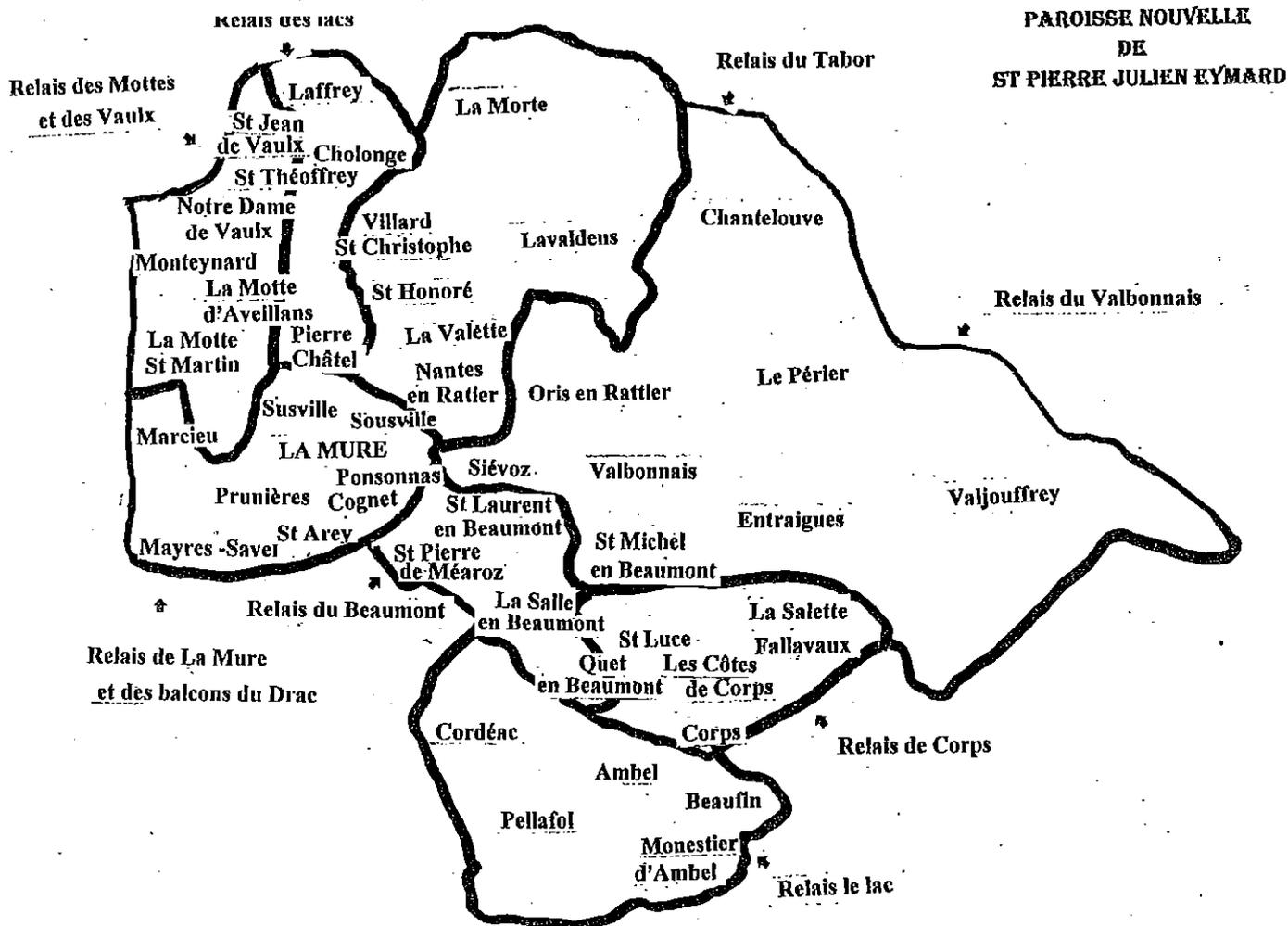
11H CORPS

Dimanche 28 Mai :

9H BEAUFIN

Confessions

Samedi 22 Avril : 16H à 18H CORPS



CAHIER DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

- ODRIC** (né le 1^{er}/1/2000) Fils de Delphine CHAVAREL et Régis ROUX PARIS,
Petit-fils de Mr et Mme Gérard ROUX PARIS,
Arrière petit-fils de Mme Paulette ROUX PARIS.
- JULES** Fils de Catherine TOISSET et Robert MEAILLE,
Petit-fils de Mr et Mme Jean MEAILLE et, Mr et Mme TOISSET.
- PAULINE** Fille de Sandrine et Christophe DUMAS,
Petite-fille de Raymonde et Elie DUMAS,
Arrière petite-fille de Mme Marie-Thérèse ABONNEL.
- THEO** Fils de Olivia RUTTY et de Joël PEPELLIN,
Petit-fils de Claudette RIVIERE et d'Alain RUTTY.
-
- CLEMENT** Fils de Karine et Emmanuel BROËT, frère de Léa,
Petit-fils de Nicole et Hervé BROËT.
- MARGAUX** Fille de Marie-Pierre et Serge PASANISI, sœur de Lucie,
Petite-fille de Rolande PELLISSIER,
Arrière petite-fille de Mignonne et Eugène PELLISSIER.
- MORGANE** Fille de Cécile et Lionel GRAND,
Petite-fille de Alain GRAND,
Arrière petite-fille de Ada et Joseph GRAND.
- EMMELINE** (née le 24/08/99) Fille de Carine et Thierry GARCIA,
Petite-fille de Renée et André TOURNON,
Arrière petite-fille de Marie-Louise PELLISSIER.

Sincères félicitations aux parents, grands-parents et arrières grands-parents, et meilleurs vœux aux bébés.

CARNET BLANC

Le 29 Janvier, a été célébré le mariage, à Montmorency, de Céline CESSAC et Franck N'GUYEN, fils de Aline ABONNEL et Dao N'GUYEN, petit-fils de Mme Marie-Thérèse ABONNEL.

Meilleurs vœux de bonheur au nouveau couple et sincères félicitations à leur famille.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

- Yves BERNARD** Epoux de Marinette BERNARD, père de Patrick,
Beau-frère et frère de Mr et Mme Jacques VALENTIN.
- Raymond BARNEOUD
CHAPELIER** Frère de Mr et Mme Georges BARNEOUD CHAPELIER,
Grand-Père de Thierry et Karine et arrière grand-père de Clément.

Elise-Marie POLI
Née BARBE

Sœur de Gabriel BARBE de la Maison de Retraite.

Joseph FAURE-GEORS

(Briançon) Père et beau-père de Chantal et Roger MARTINELLI
Et grand-père de Lucas et Loïc.

Krissa PELLISSIER

Epouse de Jacques PELLISSIER, (de la Celle St Cloud),
Nièce d'Eugène et Mignonne PELLISSIER,
Belle-sœur de Michel et Françoise PELLISSIER.

Rectificatif :

Jeanne NEIGE

Mère et belle-mère de Alain NEIGE et Maguy,
Grand-mère de Florence et Viviane.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.



CONCERT DE GOSPEL À LA SALETTE

A l'issue d'une année de stages de Gospel, 60 choristes venus des quatre coins de notre belle région auront le plaisir de vous présenter l'aboutissement de leurs efforts au mois de Juin prochain.

Sous la direction de Franck AKOA MVA, ces choristes amateurs se joindront aux 60 membres de l'AFRO-GOSPEL CHOIR venus spécialement de Grenoble pour votre plaisir.

Venez nombreux vibrer lors de ce concert exceptionnel le **SAMEDI 17 JUIN 2000** à 20H30 à la Basilique Notre-Dame-de-la-Salette.

Réservez vos places au plus tôt auprès de l'Association ART TISSE À CORPS (Fabiola COUHIN; tél 04 76 30 01 80), à la MAISON DU TOURISME DE CORPS (Valérie; tél 04 76 30 03 85) ou autres points de vente à CORPS.



LE CIEL EST, PAR DESSUS LE TOIT

*Le ciel est, par dessus le toit,
Si bleu, si calme !
Un arbre, par dessus le toit,
Berce sa palme.*

*La cloche, dans le ciel qu'on voit,
Doucement tinte.
Un oiseau sur l'arbre qu'on voit
Chante sa plainte.*

*Mon Dieu, mon Dieu, la vie est là,
Simple et tranquille.
Cette paisible rumeur là
Vient de la ville.*

*Qu'as-tu fait, ô toi que voilà
Pleurant sans cesse,
Dis, qu'as-tu fait, toi que voilà,
De ta jeunesse ?*

Paul VERLAINE

JE SUIS COMME JE SUIS

Je suis comme je suis
Je suis faite comme ça
Quand j'ai envie de rire
Oui je ris aux éclats
J'aime celui qui m'aime
Est-ce ma faute à moi
Si ce n'est pas le même
Que j'aime chaque fois
Je suis comme je suis
Je suis faite comme ça
Que voulez-vous de plus
Que voulez-vous de moi

Je suis faite pour plaire
Et n'y puis rien changer
Mes talons sont trop hauts
Ma taille trop cambrée
Mes seins beaucoup trop durs
Et mes yeux trop cernés
Et puis après
Qu'est-ce que ça peut vous faire
Je suis comme je suis
Je plais à qui je plais
Qu'est-ce que ça peut vous faire.
Ce qui m'est arrivé
Oui j'ai aimé quelqu'un
Oui quelqu'un m'a aimée
Comme les enfants qui s'aiment
Simplement savent aimer
Aimer aimer ...
Pourquoi me questionner
Je suis là pour vous plaire
Et n'y puis rien changer.

Jacques PREVERT

Où naissent les bébés ?

Ma mère m'a dit que les bébés ça naissait dans les choux.
Toto ne dit rien. Un de ses copains continue :
-Moi ma mère elle dit que c'est la cigogne qui les amène.
Toto ne dit toujours rien. Un de ses copains l'apostrophe :
-Bin, alors comment qu'y font chez toi ?
-Bin comme on n'est pas riche, chez nous c'est ma mère qui
les fait !
Rien ne vaut l'artisanat !
Mais le père a quand même son rôle.

PETITES ANNONCES

Vends Maison de village à
CORPS, 200m² habitables
composée de 3 appartements
dont 1 avec cuisine intégrée en
chêne, 2 salles de bain, garage
50m², caves, écurie, chauffage
central au fuel, toit neuf,
grenier aménageable.

Prix : 800 000 F.

Pour visiter

Tel : 04 76 30 01 81.

Vends Fox Terrier poils durs
« tricolore » pure race, parents
chasseurs. Prix : 900 F.

Tel : 04 76 30 04 47

Heures Repas.

A l'occasion de son 20^{ième} anniversaire d'exercice,
le **SALON DE COIFFURE DE CORPS**
a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle la mise en place de
CARTES DE FIDÉLITÉ
qui, au bout de 8 passages au salon sur 1 an, donnent droit à
25% de réduction sur leur valeur totale

